



D'OPTIMISATION DES DÉCHETS
PAR L'INNOVATION & L'ACTION

■
Rapport annuel
sur le prix et la qualité
du service public
d'élimination des déchets.
Année 2021

Établi conformément à l'article D2224-1
du Code Général des collectivités territoriales
Directeur de la publication : Patrick LAGARDE
Rédactrice en chef : Annick LAURENT

Conception / Réalisation : Évodia

Illustrations / Crédits photos :

ÉVODIA - Jean-François HAMARD - SYTEVOM - SUEZ - Refashion - Ademe

Impression : L'Atelier de la Communication
■



SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2021	8
ÉVODIA.....	10
PRÉVENTION DES DÉCHETS	22
COLLECTE SÉLECTIVE.....	30
FILIÈRES DE VALORISATION	36
ORDURES MÉNAGÈRES	44
FINANCES	54
COMMUNICATION	60
VOSGES TLC	72
DÉCHETS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES .	78
ÉVODIA, 30 ANS EN PHOTOS ET EN CHIFFRES	84



ÉDITO

Évodia soufflera sa 30^{ème} bougie en 2022. L'occasion pour nous de faire se croiser deux destins qui ont œuvré et qui œuvrent encore pour faire de la gestion des déchets un fer de lance de la transition écologique du département des Vosges. Rencontres avec Gérard BRAUN, le premier Président de SOVOTOM et Président fondateur du SMD, et Patrick LAGARDE, actuel Président d'Évodia.

Dans quel contexte avez-vous organisé la création du Smd ?

Gérard BRAUN : c'est en ma qualité de Président de l'Association des Maires des Vosges (AMV) en 1990 que j'ai pu recueillir les avis et inquiétudes des Maires qui se sentaient démunis, dépassés par la gestion de leurs déchets. Le manque de concurrence, les tarifs pratiqués, l'opacité de la facturation, l'imprécision des contrats de collecte et de traitement... tout concourait à une situation nébuleuse qui devenait ingérable et insupportable pour les Maires. J'ai donc proposé une étude territoriale au Bureau de l'AMV afin d'enclencher une réflexion pour une autre gestion des déchets à l'échelle départementale. Cela a abouti à la création du Smd en 1992 et de Sovotom en 1993 (SEM de gestion du Syndicat).

Quelles étaient les valeurs, l'ambition portées lors de la création des structures ?

G.B. : il était primordial, pour assurer une crédibilité face aux opérateurs privés en place, que nous soyons représentatifs d'une

force politique afin de faire contre poids et pouvoir ainsi imposer notre volonté. L'adhésion des communes (515 à l'époque) a donc constitué le 1^{er} enjeu de la structure. **10 années ont été nécessaires pour que le Smd devienne départemental. Les valeurs partagées reposaient sur la solidarité, l'équité via la tarification unique sur les 3T* et l'ambition d'une gestion globale et multi filières et qui permette de répondre aux objectifs du cadre réglementaire (Loi de 1992 à l'époque).**

À la fin de votre mandat en 2004 comment avez-vous vécu la suite de l'histoire de la structure ?

G.B. : le rôle d'Albert LE NEVÉ, Président du Smd et qui a repris la Présidence de la SEM Sovotom également lors de mon retrait, a été essentiel. Il a su fédérer les élus, par-delà les clivages politiques, les difficultés rencontrées (lors des nombreux projets d'installation de stockage notamment et les oppositions de circonstances), éviter également les pièges tendus par des malveillants. Mais le résultat parle tout seul. Le bilan est là pour nous. Et c'est bien là l'essentiel.



Albert LE NEVÉ

*Albert LE NEVÉ
(...) a su fédérer
les élus, par-delà
les clivages politiques,
les difficultés
rencontrées (...) éviter
également les pièges
tendus par des
malveillants.*





Élection 2014



Élection 2020



Élection 2022

J'adresse à Patrick LAGARDE, son Bureau, ses délégués et à toute l'équipe d'Évodia tous mes **encouragements** pour cette nouvelle page et mes remerciements pour la **continuité assurée d'une gestion des déchets toujours plus performante.**

Patrick LAGARDE, quand vous regardez dans le rétroviseur l'évolution de la structure, que ressentez-vous ?

Patrick LAGARDE : une grande fierté ! Que de chemin parcouru en 30 ans ! La force et la conviction de mes prédécesseurs ont permis de partager une envie et des ambitions communes pour **faire des Vosges un territoire exemplaire en**

matière de réduction et de gestion des déchets. Évodia a toujours su s'adapter et surtout anticiper les évolutions réglementaires, territoriales et sociétales. Et c'est notre plus grand atout ! L'intérêt général a toujours été au cœur des prises de décisions et c'est dans cet état d'esprit que j'ai pris avec une grande fierté et honneur la suite des précédents présidents.

Vous êtes Président d'Évodia depuis peu, comment avez-vous abordé ce mandat en 2020 ?

P.L. : ce fut une prise de poste très particulière en pleine crise sanitaire qui a eu des répercussions sur les élections municipales et en

cascade sur celles d'Évodia. J'ai donc abordé ce nouveau mandat sous le prisme de l'évolution. En effet il y a eu un renouvellement de 50 % des élus. Il a donc fallu intégrer cette nouvelle donne en travaillant et en imaginant tout un processus d'acculturation pour qu'ils puissent apprendre, comprendre puis s'approprier la thématique qui est ô combien complexe. L'évolution s'est également traduite par mon souhait de **déployer une vision partagée, concertée et collective de la gestion des déchets sur l'ensemble du département en mettant en place un Bureau composé de 10 vice-présidents représentant chaque territoire adhérent d'Évodia et ayant chacun une délégation spécifique.**

Et enfin la prise en compte du changement de paradigme pour les citoyens : cette crise mondiale a fait évoluer les priorités des habitants, leur mode de consommation, de vie et par conséquent leur production de déchets. Notre approche de sensibilisation et d'accompagnement au changement a dû être repensée.

Comment imaginez-vous Évodia et la gestion des déchets dans 30 ans ?

P.L. : je ne prétends pas pouvoir réaliser un exercice prospectif aussi périlleux ! Pour autant je suis convaincu qu'Évodia continuera d'assurer sa mission de service public avec autant de conviction et d'investissement tant du côté des agents que des élus avec toujours en ligne de mire l'innovation et l'avant-gardisme au service du territoire et des citoyens ! D'autres élus prendront la suite avec passion et envie. Comme on pense le croire : les déchets sont souvent une compétence que l'on donne "à défaut de" aux élus délégués. On y vient de prime abord à reculons. Mais une fois que l'on a découvert cette thématique, on en devient passionné et il est difficile de décrocher !

(...) La force et la conviction de mes prédécesseurs ont permis de partager une envie et des ambitions communes pour faire des Vosges un territoire exemplaire en matière de réduction et de gestion des déchets.



TEMPS FORTS 2021



Janvier

Lancement des nouvelles consignes de tri plastiques



Février

Analyse des coûts en webinaire



Mars

Évodia Lauréat de l'appel à projets de l'ADEME sur les biodéchets



Été

Mix and tri : 1^{re} journée festive dédiée au recyclage des déchets au cœur du centre de recyclage



Été

COPIVALODAÉ : restitution étude territoriale phase 2



Septembre

- Caractérisation collecte sélective : 1^{er} bilan à mi-parcours des Extensions des Consignes de Tri,
- Journée Européenne du Patrimoine fait un carton plein !



1^{re} quinzaine du compostage dans les Vosges

Mais aussi :
→ Groupe de travail "Déchèteries"

- Démarrage de la nouvelle Ligne 1 FENIIX
- 1^{re} journée PLPDMA* à destination des collectivités.



Octobre

Novembre

Décembre

Une semaine d'événements sous le signe des #RRRR : Réparons, Réutilisons, Recyclons, Réduisons nos textiles !

*Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés



Grâce à votre geste de tri,

Évodia valorise les déchets recyclables dans les Vosges

Avec Évodia, vous ne trierez plus jamais comme avant

év
Établissement
Aux Déchets





1

ÉVODIA

En 30 ans d'existence, Évodia a connu bon nombre d'évolutions et de transformations (territoriales, politiques, réglementaires...) mais sans jamais perdre de vue l'essence même de son existence : mutualiser les moyens de traitement des déchets pour maîtriser les coûts à l'échelle d'un département.



ÉVODIA

Notre mission : gérer les déchets dans les Vosges et accompagner les habitants à les réduire

Évodia est une structure publique, départementale de gestion, valorisation et réduction des déchets et de l'économie circulaire.

177 600
TONNES
DE DÉCHETS TRAITÉS / AN



Tour d'horizon de nos missions

- Élaborer une stratégie départementale de gestion des déchets,
- Piloter le **PLPDMA** (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) et mettre en œuvre les actions "**zéro déchet**",
- Assurer le **transitage**, le **transport** et le **traitement** des Ordures Ménagères et de la Collecte Sélective,
- **Mutualiser les moyens de traitement** (sites industriels) et les circuits de valorisation des déchets (entreprises et filières),
- Assurer la contractualisation avec **les filières à responsabilité élargie** et la gestion des soutiens liés aux reprises matériaux,
- Accompagner, faciliter et animer le **réseau des adhérents** (ingénierie, prévention),
- Développer et coordonner **des actions de communication, des animations et événements.**

La pierre angulaire d'une gestion optimale

Évodia, de par ses principes et son mode de fonctionnement, pilote la stratégie départementale de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. Cette organisation est la pierre angulaire d'une gestion optimale des déchets du territoire. **Évodia est le trait d'union entre les collectivités en charge de la collecte des déchets et les entreprises de valorisation des déchets dans les Vosges et au-delà.** Il crée des synergies sur le territoire permettant ainsi une vraie valeur ajoutée dans le paysage économique vosgien. Évodia assure l'opérationnalité et le pilotage de 24 filières et de sites de traitement et de valorisation permettant ainsi la gestion de 177 600 tonnes de déchets par an.

Évodia gère les déchets dans les Vosges et accompagne les habitants à les réduire : c'est une mission de service public.

Les Instances décisionnaires :

EVODIA



10 collectivités membres du Syndicat
4 réunions minimum par an

43 délégués titulaires
+
43 délégués suppléants

PRÉSIDENT



BUREAU



12 MEMBRES

Préparation des réunions du comité syndical



Une organisation politique basée sur un Bureau représentatif de tous les territoires.

En 2022, Évodia a constitué un Bureau composé de 13 membres (Président, 11 vice-présidents et 1 membre) représentant les collectivités adhérentes avec chacun une délégation spécifique. Cette instance est un lieu de discussion, de partages et surtout de prises de décisions concertées et collectives.



Cyril VIDOT

CC de l'Ouest Vosgien

Vice-Président en charge de la délégation "Zéro déchet, zéro gaspillage, Communication & Animation"



Stéphane BISCH

CC Mirecourt Dompain

Vice-Président en charge de la délégation "Ordures Ménagères"



Antoine LABAT

Sicovad

Vice-Président en charge de la délégation "Évaluation et suivi de notre engagement"



Michel TOUSSAINT

CC de la Région de Rambervillers

Vice-Président en charge de la délégation "RCU"



Bernard TACQUARD

CC Terre d'Eau

Vice-Président en charge de la délégation "DAE"



Christian ADAM

Sicotral

Vice-Président en charge de la délégation "Collecte Sélective & Économie Circulaire"



Didier MATHIS

Sicovad

Vice-Président en charge de la délégation "Accueil des professionnels des déchèteries"



Anne GIRARDIN

Maire du Val d'Ajol
Membre du bureau



Bachir AID

CC Ballons des Hautes Vosges

Vice-Président en charge de la délégation "Vosges TLC"



Stanislas HUMBERT

CC des Hautes Vosges

Vice-Président en charge de la délégation "Observatoire des déchets"



Patrick LAGARDE

Communauté de communes (CC) des Hautes Vosges
Président



Claude GEORGE

CA de Saint-Dié-des-Vosges

Vice-Président en charge de la délégation "Finances - Modèle économique et Ressources Humaines"



Michel BERTRAND

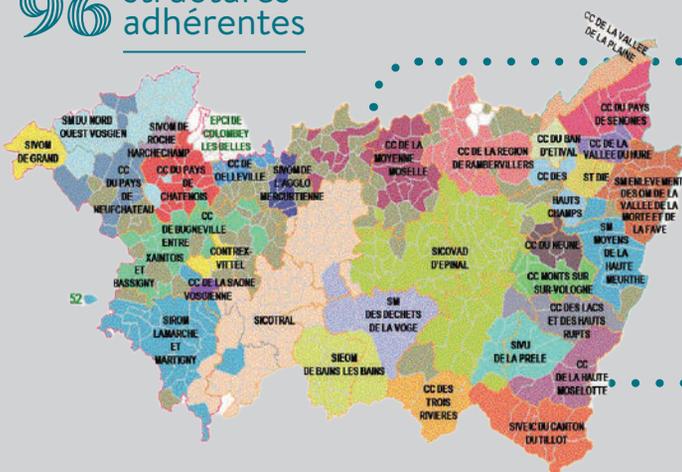
CC Gérardmer Hautes Vosges

Vice-Président en charge de la délégation "Filières Spécifiques"

En 30 ans, Évodia a connu des évolutions territoriales

2008

96 structures adhérentes



2011

78 structures adhérentes



- 27 Communautés de communes
- 10 syndicats
- 51 communes individuelles

2017

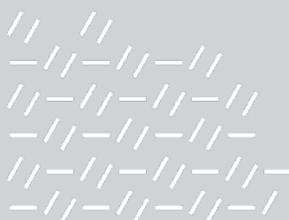
structures adhérentes

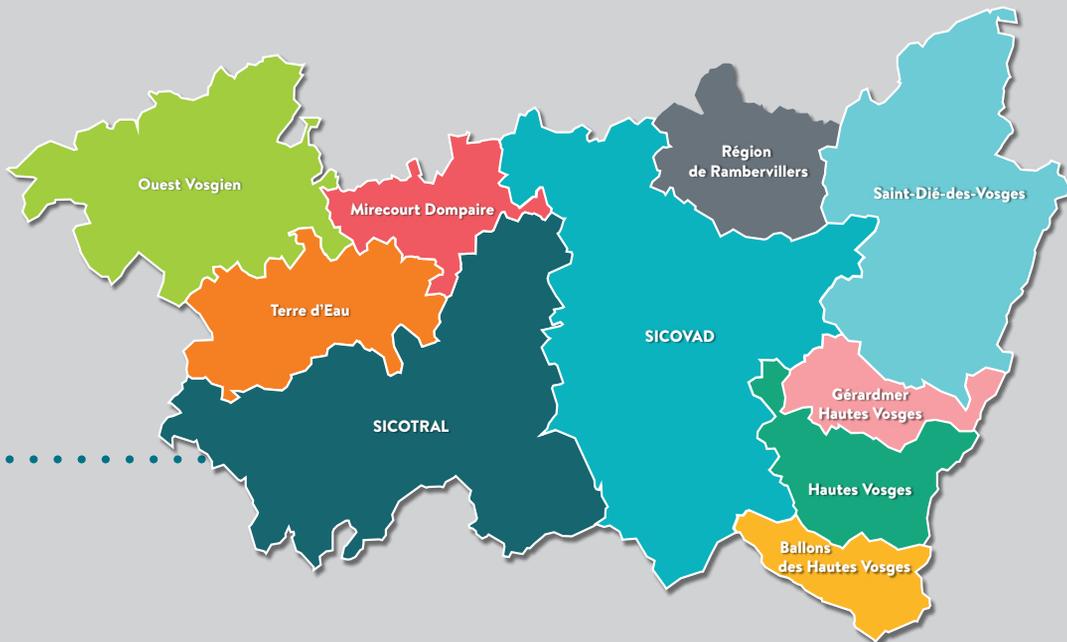
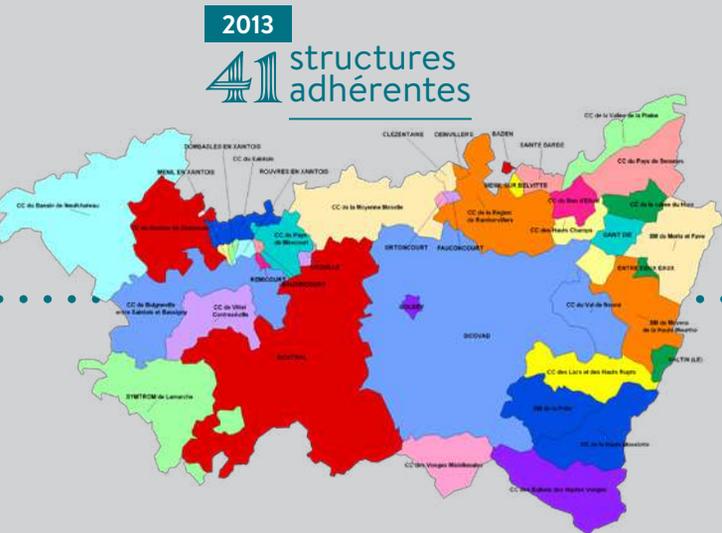


2021

Au 31 décembre 2021, Évodia a vécu une évolution territoriale avec la scission de la Communauté de communes des Hautes Vosges en deux collectivités distinctes.

Ainsi en 2022, Évodia est composé de 10 collectivités adhérentes





- Ouest Vosgien
 - Mirecourt Dompaire
 - Terre d'Eau
 - Région de Rambervillers
 - Gérardmer Hautes Vosges
 - Hautes Vosges
 - Ballons des Hautes Vosges
- Syndicats :**
- SICOTRAL
 - SICOVAD
- Communauté d'Agglomération :**
- Saint-Dié-des-Vosges

Un accompagnement accru de ses collectivités

Dans les Vosges, la gestion des déchets est scindée en deux parties : la collecte des déchets effectuée par les adhérents (Communautés de communes/d'agglomération et Syndicats de collecte) et le traitement par Évodia. Le lien permanent est nécessaire pour un pilotage optimal de la gestion des déchets au niveau d'un département.



30 ans au service d'un département !

Évodia, dès les premières années d'existence, a mis un point d'honneur à accompagner ses collectivités adhérentes pour qu'elles aient toutes les cartes en main afin de prendre les décisions concernant leurs compétences :

- **Étude d'optimisation** sur la collecte sélective et l'harmonisation des consignes et dispositifs de tri ; les filières de déchèteries en vue du développement de filières et de la sécurisation des performances de l'usine d'incinération.
- **Accompagnement du remplissage de la matrice des coûts** pour tous les adhérents leur permettant une connaissance accrue du coût de leur gestion, véritable outil de pilotage pour gérer efficacement et précisément les finances de leur service.
- **Visites de sites** extérieurs au département, l'organisation de **webinaires** ou de **conférences** s'inscrivant dans une démarche d'ouverture du champ des possibles avec des interventions d'experts ou d'autres collectivités comme sources d'inspiration ou de **retours d'expériences**.
- Mise en place de **groupes de travail** pour partager, échanger et choisir collectivement des actions communes et concertées.
- Création d'**outils d'animation** et des **supports de communication personnalisés par collectivité** pour faciliter le déploiement des messages sur le département.
- Organisation tous les 4 ans de **MODECOM*** ainsi que l'élaboration mensuelle et la participation aux **caractérisations des déchets recyclables** avec une analyse départementale et territoriale de chaque collectivité, donnant ainsi une vision très précise des marges de manœuvre et du pilotage de leurs services.

*MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères



FLASH
BACK

1990,

une idée a germé :
et si on créait une structure pour gérer
les déchets des Vosgiens ?



C'est en qualité de Président de l'association des maires des Vosges que **Gérard BRAUN** lance en 1990 une concertation auprès de ses homologues inquiets face à la gestion de leurs déchets.

Un objectif commun

Il propose aux élus locaux de se regrouper dans le but d'organiser de façon optimisée le traitement des déchets collectés par les communes.

C'est en 1992 que le SMD (Syndicat Mixte de la gestion des Déchets) est né avec la première prise en charge des déchets de ses premiers adhérents.

L'objectif du syndicat était clair dès le départ : **mutualiser les moyens et les infrastructures au niveau d'un périmètre départemental afin de maîtriser les coûts.**

Un même tarif pour tous
C'est ainsi qu'en 1998, dans la volonté d'équité que le tarif unique pour le traitement des

déchets est validé. Ainsi, toutes les communes ou Communautés de communes adhérentes paient le même prix pour éliminer leurs déchets quelle que soit leur distance avec un site de traitement et ceci grâce à un système de péréquation. Il aura fallu **dix années** pour que la structure ait une **envergure départementale** avec 511 communes adhérentes au SMD.

Une stratégie fédératrice

Une véritable politique de gestion des déchets a ainsi été créée avec la volonté de **fédérer les élus autour des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux que représentent les déchets.**

Au fil des décennies, Evodia a su se transformer, se réinventer, se mobiliser et surtout convaincre de la nécessité d'une solidarité, d'une équité et d'une concertation autour d'une politique ambitieuse de gestion et de réduction des déchets qui ne se pourra se construire et s'organiser sans la volonté de tout un chacun.

Identité graphique :



- 1992/1993 -



- 2010 -



- 2018 -





Annick LAURENT, Directrice Générale d'Évodia a 30 ans de carrière dans la gestion des déchets. Elle a connu la création des structures et souhaite partager l'évolution d'Évodia et sa vision sur le monde des déchets. Manon ANTOINE-BARBAUX, Chargée de communication tri et économie circulaire, est née il y a 30 ans. Elle évoque ces trois premières décennies de sa vie. Deux parcours de vie différents mais de nombreuses passerelles se créent naturellement. Regards croisés entre Annick et Manon.

Annick, Manon, qu'est-ce qui vous a motivé à intégrer le monde des déchets ?

Annick : c'est dans un premier temps une opportunité et une aubaine. Début des **années 90** je travaillais à la Mairie d'Épinal et le Président de l'Association des Maires des Vosges, Gérard BRAUN, s'est rapproché du Directeur Général de la Ville pour mener une réflexion sur l'élaboration d'un schéma organisationnel de la gestion des déchets. Il faut bien imaginer qu'à l'époque il y avait **515 communes** sur le département et **autant de contrats de collecte et de traitement des déchets** sans **aucune harmonisation** ni uniformité. Cela faisait écho à la **Loi de 1992** concernant l'élimination des déchets. Après deux ans de travail sur ce dossier, M. BRAUN a souhaité créer un syndicat et une SEM de gestion. Il nous a demandé à François BRUBACH et à moi-même si cela nous tentait de participer à l'aventure : **j'ai réfléchi 30 secondes. Et j'ai dit oui !**

Manon : La **première motivation** est la mission d'**intérêt public** d'Évodia. En effet c'est un sujet qui concerne tout le monde et surtout c'est un domaine d'activité qui est très vaste et sur lequel je me suis **toujours sentie concernée !**

Manon, il y a 30 ans tu étais une écolière et ton premier souvenir d'Évodia à cette époque est le cahier de texte du Smd (anciennement Évodia) ?

Manon : habituellement on allait acheter nos propres cahiers de texte jusqu'à ce qu'à une rentrée scolaire, l'école nous donna un **cahier de texte Smd** dans lequel il y avait des jeux et des informations sur le tri des déchets. **C'est mon premier souvenir qui me lie à la structure.**

Annick, ce cahier de texte vous évoque quoi ?

Annick : Un excellent souvenir ! c'est vrai qu'à l'époque au sein de SOVOTOM, on était deux et du coup je m'occupais de la technique, de l'administratif et de la

communication. J'ai adoré ça ! On se posait la question de comment **communiquer auprès de tous les publics** notamment les enfants. Je me suis demandée quel pouvait être l'outil qui permettrait de les **accompagner** et les **sensibiliser** au sujet ? Le cahier de texte parut une évidence. Voilà comment il est né. Cet outil servait aussi à **sensibiliser les parents** lorsqu'ils aidaient leurs enfants à réaliser leurs devoirs. Pour la petite anecdote, je l'ai rédigé un jour dans le train entre Épinal et Paris. Cela a permis aussi de **créer une mascotte**, c'est ainsi que **Tom est né, pour référence à SOVOTOM !** Ce fut un très bon **outil pédagogique** construit avec l'Éducation Nationale et il était **diffusé sur toutes les Vosges** et ce pendant plusieurs années.

Manon, autre souvenir autour des déchets ?

Manon : c'était les **allers-retours en déchèterie** avec mon père pour y déposer les déchets. Mes parents se préoccupaient du tri des déchets et je me souviens que l'on faisait souvent du grand nettoyage dans le garage et on partait avec tous les déchets jusqu'à la déchèterie du Val d'Ajol. J'adorais ces moments avec ma sœur, on était équipées de bottes et de gants pour déposer dans les bennes. C'était dans les années 2000.

Annick, que vous évoque cette période ?

Annick : une évolution spectaculaire ! **Grâce au plan départemental de gestion des déchets** porté par le **Conseil Général à l'époque**, nous avons un **fil conducteur pour développer les dispositifs et les filières en déchèteries sur l'ensemble des Vosges**. Au sein de ce plan, il était indiqué que **chaque habitant devait avoir accès à une déchèterie à moins de 20 minutes de chez lui**. Un maillage départemental s'est donc tissé à ce moment-là. Je me souviens surtout de l'organisation des déchèteries. Les premières étaient situées à

Grâce au plan départemental de gestion des déchets porté par le Conseil Général à l'époque, nous avons un fil conducteur pour développer les dispositifs et les filières en déchèterie sur l'ensemble des Vosges

Thaon-les-Vosges et Golbey et il y avait seulement 3/4 bennes. S'en est suivi le **développement des filières** au fil de l'eau pour arriver **aujourd'hui** à la gestion de **25 filières**. Il est vrai que désormais les déchèteries font parties intégrantes du quotidien des Vosgiens et l'on s'y rend de façon quasi hebdomadaire pour certains. Mais à **l'époque c'était exceptionnel d'aller en déchèteries. Cette évolution marque l'importance de cet équipement dans la vie des Français**».



Manon, étudiante, toute seule dans ton appartement à la gestion de tes déchets... raconte-nous.

Manon : et bien j'ai appris à faire le tri par moi-même mais je ne savais pas forcément comment le faire car c'était une période où les consignes étaient différentes d'une commune à une autre. Chez mes parents le geste de tri n'était pas le même que sur mon lieu d'étude.

Annick, je vous laisse nous raconter l'harmonisation des consignes de tri.

Annick : dans les années **2010**, nous avons répertorié **7 façons de trier** différentes dans les Vosges : sac jaune pour les « corps creux », sac bleu pour les « corps plats », des caissettes pour le verre pour le porte-à-porte. Il y avait également

des points d'apport volontaire, de la collecte bi-flux en bennes bi-compartimentées... **les habitants ne s'y retrouvaient pas et c'était pénalisant pour nos performances et surtout nos soutiens financiers**. En **2012**, nous avons piloté une étude d'optimisation qui nous a permis **l'harmonisation des consignes de tri sur le département entier**. C'est à partir de là aussi que nous avons pu communiquer avec **un message unique**. Autres conséquences positives : **un centre de tri unique multimatériaux et des économies sur les coûts de collecte et de tri**.

Manon désormais tu es maman, as-tu eu une réflexion sur les couches lavables ?

Manon : en étant parent, on se rend compte que l'on produit beaucoup de déchets : couches, lingettes, cotons. Je suis assez vite passée aux cotons réutilisables et la réflexion sur les couches lavables est arrivée car au-delà de la production de déchets, il y a également l'aspect financier. Je n'ai pas eu de mal à adopter les couches lavables pour la piscine, dès la naissance ce fut très pratique et aussi économique.

Annick, pouvez-vous nous évoquer les évolutions autour de la réduction des déchets ?

Annick : la **première prise de conscience** a débuté lors du **premier MODECOM**. Les **textiles sanitaires** représentaient **33 kilos sur les 284 kilos de poubelle grise**. Les couches également pour les adultes sont très présentes lorsque l'on collecte des maisons de retraite. Mais **entre la prise de conscience et le passage à l'acte, les étapes sont nombreuses et le temps long**. Pour autant on sent que les structures de la petite enfance commencent à s'emparer du sujet et cela doit être un engagement collectif : les parents et le personnel. On l'a constaté lors de nos accompagnements pour mettre en place les couches lavables : si une seule personne est réfractaire au système, le changement est quasi impossible. Mais on a de

bonnes raisons de croire en des jours meilleurs puisqu'au-delà de la question des déchets, la prévention englobe d'autres enjeux : économique, sanitaire et bien sûr environnemental. **Notre mot d'ordre est donc de ne forcer personne et de prendre en compte les ressentis et les contraintes de chaque personne pour que les actions de prévention soient bien vécues par tout un chacun.**

Dernière question, dans 30 ans comment voyez-vous le monde des déchets ?

Annick : nous pouvons espérer qu'il y ait moins de déchets produits, **une prise de conscience collective de l'importance de réduire et modifier sa consommation et donc sa production de déchets.** Comme on dit, des déchets il y en aura toujours. Mais peut-être qu'il y aura un retour à des modes de vie plus raisonnés et raisonnables après avoir été dans une société de consommation voire de surconsommation et donc de suremballages. **Depuis plusieurs années, les industriels s'engagent dans l'éco-conception afin d'intégrer la recyclabilité des emballages.** Cela va dans le bon sens. Mais **les habitants ne doivent pas sous-estimer leur rôle dans le système.** En effet, en refusant certains conditionnements, cela peut créer des leviers d'évolution auprès des industriels. **Chaque partie prenante doit s'inscrire dans cette démarche de sobriété augmentée : les habitants tout comme les industriels.**



À la maison c'est moi
qui porte la culotte !
Alors, mes parents
prennent soin
de mes p'tites fesses !

**La COUCHE LAVABLE,
l'essayer c'est l'adopter !**

3 bonnes raisons :

- ✓ Protéger la peau des enfants
- ✓ Apporter un meilleur confort
- ✓ Réduire l'impact écologique



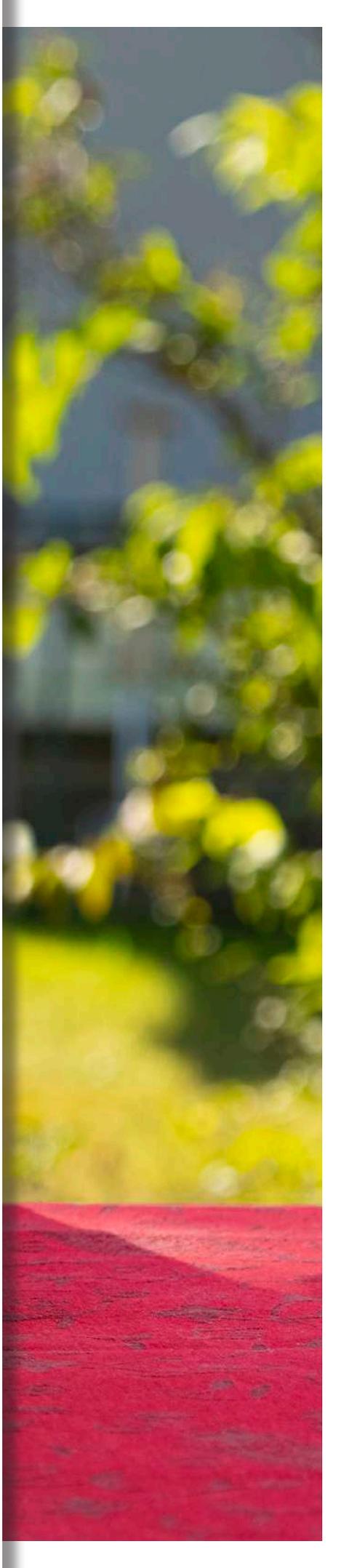




2

PRÉVENTION DES DÉCHETS

La réduction des déchets a été inscrite, dès le début, dans les activités d'Évodia. En effet, dès 1996, la vente de composteurs domestiques pour les particuliers a été mise en place. Et depuis, tant de chemin parcouru ! Plus de 20 ans plus tard, la prévention des déchets ne se conjugue plus au singulier mais au pluriel : sites de compostage partagé, couches lavables dans les structures de la petite enfance, anti-gaspi dans les cantines ou encore création d'éco-manifestations... Réduire les déchets ne se résume plus à des gestes individuels mais plutôt à une prise de conscience collective avec comme mantra "tout seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin". C'est dans cet état d'esprit qu'Évodia avec les acteurs publics, les entreprises ou les associations travaillent en toute complémentarité et en transversalité pour réduire les déchets au sein des Vosges à travers le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2020 - 2025) !



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Restes de préparation de cuisine ou végétaux : tout sauf des déchets !

Un des axes forts du Programme local de prévention des déchets est la réduction massive des biodéchets dans la poubelle grise ou encore la présence des déchets verts en déchèterie. C'est un véritable enjeu pour le département lorsque l'on sait que 30 % des ordures ménagères sont encore constitués de déchets pouvant être compostés. Cela laisse donc une grande marge de manœuvre !

La clé de la réussite

Pour pouvoir détourner ces déchets, un **accompagnement accru des Vosgiens** incluant la mise en place d'équipements et de solutions adéquats est la clé de la réussite. Les collectivités et Évodia se sont donc engagés collectivement dans une **stratégie sur 3 ans** afin de pouvoir **réduire de 25 % les biodéchets des ordures ménagères et de 7 % les déchets verts en déchèterie.**

Ce plan s'articule autour d'une déclinaison par territoire avec une prise en compte des spécificités de chaque collectivité.

Au programme

Le déploiement de sites de **compostage partagé** ou individuels,

la mise en place de **formations** autour du **jardinage au naturel**, du **gaspillage alimentaire** et/ou du compostage, des équipements pour **broyer les déchets verts**, des semaines dédiées pour **sensibiliser les habitants**, de la création de supports de communication, un travail autour des leviers psychosociaux...

= 7 %
de DMA* d'ici 2025
par rapport à 2017

Des efforts récompensés

Grâce au pilotage par Évodia et au portage par

chaque collectivité de ces objectifs ambitieux, cette stratégie a été **lauréate de l'appel à projet biodéchets financé par l'ADEME !** Ainsi 55 % des équipements déployés et 50 % des actions de communication/animation/formations sont **soutenus par l'ADEME.**

Sensibiliser
& accompagner
les Vosgiens



* DMA : Déchets Ménagers et Assimilés



LA STRATÉGIE BIODÉCHETS 2021- 2023

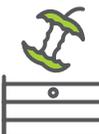
2 OBJECTIFS :

 **- 6 000 T**
de BIODÉCHETS

→ dans les ordures
ménagères

 **- 1 000 T**
de DÉCHETS
VERTS

→ en déchèterie

 **10 500**
COMPOSTEURS
INDIVIDUELS

 **550**
SITES DE
COMPOSTAGE
PARTAGÉ
ET SITES DE
COMPOSTAGE
AUTONOMES EN
ÉTABLISSEMENT

- Après un an de mise en œuvre de cette stratégie, les Vosges peuvent être fières d'afficher les premiers résultats :



- 91 sites de compostage collectifs installés,
- 2 293 composteurs individuels déployés,
- 163 référents de sites formés,
- 62 mairies sensibilisées au jardinage au naturel,
- 6 agents de collectivités devenus guide composteur,
- 4 agents de collectivités formés au gaspillage alimentaire,
- 1 convention départementale signée entre Évodia et Vosgelis pour faciliter le déploiement des sites de compostage partagé.

Les 3R : vers une nouvelle R dans les Vosges

Réemploi,
réutilisation,
réparation



Face à l'urgence environnementale, un changement de paradigme s'impose dans notre relation aux déchets avec l'**évolution en profondeur de nos modes de consommation**. Cela se traduit notamment par l'achat d'objets de seconde main, la réparation de ses équipements au lieu d'en racheter des neufs ou bien encore la customisation d'objets, de meubles ou de vêtements pour les remettre au goût du jour !
Ce mode de vie se résume dans les 3R :

- 1 Réemploi,
- 2 Réutilisation,
- 3 Réparation.

Un axe prioritaire

Évodia s'est emparé avec conviction du sujet et de cette approche de consommation avec un axe entier du PLPDMA* consacré à cette thématique. En 2021, la structure a réalisé un diagnostic départemental pour connaître l'état d'avancement de toutes les parties prenantes engagées dans cette thématique (associations, collectivités...). Grâce à ce bilan partagé, Évodia a pu se projeter pour établir des axes prioritaires sur lesquels travailler et ainsi proposer aux collectivités des plans d'actions spécifiques en fonction du degré d'avancement ou de maturité de chacune sur la thématique.

*Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Des manifestations vosgiennes bientôt éco-responsables



L'Open 88

a obtenu le label
du Comité national Olympique
et Sport Français (CNOSF)
"développement durable,
le sport s'engage"

Service gagnant pour le tri !

Le saviez-vous ?

20 = 1

BOUTEILLES
EN PLASTIQUE
TRIEES

OREILLER
GARNI DE FIBRE
RÉCYCLÉE

merci pour votre geste de tri !

Terre & Opérations EVODIA

Une manifestation
moyenne de
5 000 personnes
générerait
2,5 tonnes de déchets
et consommerait
1 000 kWh d'énergie et
500 kg de papier*

Et si on éco-manifestait ensemble !

C'est en lisant ces chiffres
interpellants et inquiétants
qu'Évodia a souhaité inscrire
une démarche d'accompagnement
auprès des organisateurs
d'évènements pour valoriser des
actions d'éco-responsabilité et
tendre vers des labellisations
"éco-manifestations".

Afin de concevoir un **accompa-
gnement complet** et pas
uniquement avec le prisme
"gestion des déchets", **Évodia s'est
rapproché des acteurs publics
Vosgiens de la transition écologique**
porteurs de Plans Climats, du
Pôle d'équilibre territorial et
rural (PETR) ou d'acteurs avec
des ambitions stratégiques
visant à réduire l'empreinte
écologique sur le département.

Pour un portage collectif

Suite à une réunion en septembre
2021 et à des rencontres
individuelles, chaque structure a
émis un **avis favorable** pour porter
collectivement, via la **création
d'une association Loi 1901**, un
accompagnement transversal
et **multithématique** : déchets,

transport, mobilité, eau, énergie,
alimentation, sensibilisation...
Ainsi une dizaine de structures
a été intégrée au projet.
Cet accompagnement de
manifestations sera à **destination
de tous les organisateurs**, quelle
que soit la taille et la thématique
de l'évènement : école, collectivité
territoriale, association,
structure publique, entreprise,
lieu accueillant du public...

La naissance d'une association

Cette dynamique fait également
écho à l'évolution du **réseau
ÉMeRGE** (Éco-Manifestations
Réseau Grand Est) : éco-
manifestations Région Grand
Est, porté par l'association
Écomanifestations Alsace (ÉMA).
Ce réseau va se développer sur
toute la région afin de proposer un
accompagnement aux organisateurs
d'évènements. Depuis 2020,
EMA est aux côtés d'Évodia
pour déployer ce principe sur les
Vosges et **participe** activement à
la **création** de cette association :
Éco-manifestations Vosges.
**L'association "éco-manifestations
Vosges" verra le jour le 1^{er}
semestre 2022.**

*source ADEME

Des entreprises éco-exemplaires

Dans le cadre de leur démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises), les entreprises vosgiennes ont commencé à solliciter Évodia pour les accompagner et les conseiller dans la gestion et la réduction de leurs déchets. Inscrire les salariés dans la démarche et lever les freins sont aussi importants que d'aider les entreprises à compléter le volet développement durable de leur démarche RSE.

Développement des éco-gestes

Un des axes du PLPDMA est l'accompagnement des habitants et des entreprises pour déployer des éco-gestes. Depuis un an c'est chose faite ! Évodia a construit un **accompagnement** permettant **d'établir un diagnostic** et de **répondre**, dans un premier temps, **aux besoins** les plus essentiels des entreprises : **la mise en place du tri et l'application des consignes**. Puis dans un second temps, des sessions de sensibilisation des salariés sont organisées pour comprendre pourquoi et à quel moment nous sommes générateurs de déchets : pendant la pause-café, dans son activité professionnelle, lors de la pause déjeuner, par exemple. Des ateliers participatifs avec des déjeuners zéro déchet pour limiter le gaspillage alimentaire ont également été menés.

Des entreprises locales exemplaires

EGGER, l'entreprise rambuvetaise est un très bon exemple. Elle a sollicité Évodia pour organiser une "cleanwalk". Les salariés de cette structure ont pu ainsi nettoyer les abords de leur usine et des alentours. C'est dans ce cadre que les chargées d'animation d'Évodia ont **sensibilisé les salariés** et les **dirigeants à la bonne gestion de leurs déchets** mais également à la prise de conscience de la production importante de déchets générée par leurs activités de tous les jours.



Ils nous ont fait confiance :

- EGGER : organisation d'une Clean Walk
- CITEOS : sensibilisation au tri des déchets de bureau
- LOHMANN & RAUSCHER : sensibilisation au tri des déchets de bureau et atelier de prévention du gaspillage alimentaire
- VOSGELIS : atelier de sensibilisation à la nocivité des produits
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : sensibilisation au tri des déchets de bureau

EGGER



LOHMANN ET RAUSCHER



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Retour en images



- 1 1^{re} journée PLPDMA juin 2021
- 2 Accompagnement de la micro-crèche de Monthureux-sur-Saône pour mettre en place des couches lavables
- 3 Famille Déclic : accompagnement des familles à réduire leurs déchets

FLASH BACK

1^{er} programme de prévention des déchets en 2007

En 2007, le Smd - à l'époque - faisait partie des toutes premières collectivités à signer un programme triennal de prévention des déchets avec l'ADEME, organisme financeur, via un contrat d'objectifs. Une chargée de mission est recrutée pour développer des actions et suivre leur déploiement sur le territoire. Une commission composée d'élus est également créée pour piloter et évaluer les actions menées. Des groupes de travail sont mis en place avec les collectivités pour amorcer leur engagement en faveur de la

prévention. Compostage, achat éco-responsables, réemploi, éducation à l'environnement des plus jeunes, exemplarité des collectivités et communication auprès du grand public constituaient les axes prioritaires du 1^{er} Programme en faveur de la réduction des déchets. S'en sont suivis deux autres PLP (2010 et 2016) avant la mise en œuvre d'un PLPMDA à l'échelle du département avec comme ambition - 7 % de déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2025.

La prévention des déchets existera-t-elle dans 30 ans ?

Anticipation et innovation

Évodia est reconnu comme une structure avant-gardiste, alliant l'innovation pour anticiper les besoins et les attentes des habitants tout en prenant en considération les évolutions réglementaires et sociétales. Sa force réside en cela. Lors de la rédaction de la stratégie biodéchets 2021/2023, Évodia et ses collectivités adhérentes ont réalisé un travail prospectif avec le bureau d'études "La Guilde de l'Innovation". Le thème de ce programme : un monde sans déchet. Voici des articles émanant de ce travail.

Pour une prise de conscience collective

Même si cette vision peut paraître très utopiste, Évodia et chaque partie prenante tendent vers un accompagnement des publics pour faire évoluer les habitudes, les modes de consommation avec comme objectif commun : **une prise de conscience collective** de la nécessité de faire bouger les lignes pour parvenir à **réduire notre production de déchets**. Les colibris d'Évodia œuvrent tous les jours pour y parvenir.





3

COLLECTE SÉLECTIVE

2021 marque un tournant par rapport à la collecte sélective dans les Vosges avec l'avènement des extensions des consignes de tri des plastiques. Depuis le 1^{er} janvier 2021, tous les emballages se trient et se mettent dans le bac/sac jaune. Cette simplification du geste de tri a boosté la collecte des emballages (+ 7.5 kg) mais a, dans le même temps, augmenté les erreurs de tri. Cette évolution "habituelle" est tout de même en ligne de mire des collectivités et d'Évodia afin de poursuivre les efforts et de continuer à améliorer la qualité du tri.



COLLECTE SÉLECTIVE

Le nouveau geste de tri a rythmé la collective sélective

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les habitants des Vosges déposent de nouveaux déchets dans leur sac/bac jaune. En effet, tous les emballages plastiques se trient, au même titre que les autres emballages en acier, carton, le papier...



Une nouvelle ligne de tri destinée à séparer les films plastiques/ blisters

Haro sur les emballages en plastique !

Afin d'être opérationnel pour accueillir ces nouvelles matières, le centre de recyclage de la Maix a apporté en 2021 des ajouts techniques sur la chaîne de tri. Des travaux ont été réalisés en avril 2021 pour intégrer une nouvelle ligne de tri destinée à séparer les films plastiques/ blisters. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des travaux déjà effectués en

2020 sur les trieurs optiques. Côté collecte sélective, une opération de lavage ainsi que le remplacement de la signalétique des bornes d'apport volontaire ont été engagés début 2021. Près de 1000 conteneurs ont bénéficié d'un "embellissement" pour favoriser le geste de tri. En effet, plus les points d'apport volontaire sont propres et agréables, plus les habitants sont enclins à mieux trier.

La vente de reprise des matières premières en dents de scie

Après avoir connu en 2020 un effondrement du prix de reprise des matériaux, l'année **2021 a connu une envolée des tarifs**, générant ainsi une augmentation de **+ 1.4 million d'euros de recettes**.

Évolution des prix de reprise 2020/2021

HAUSSE des prix de reprise

↑ + 136 %



Un bond des tonnages collectés ainsi que des erreurs de tri

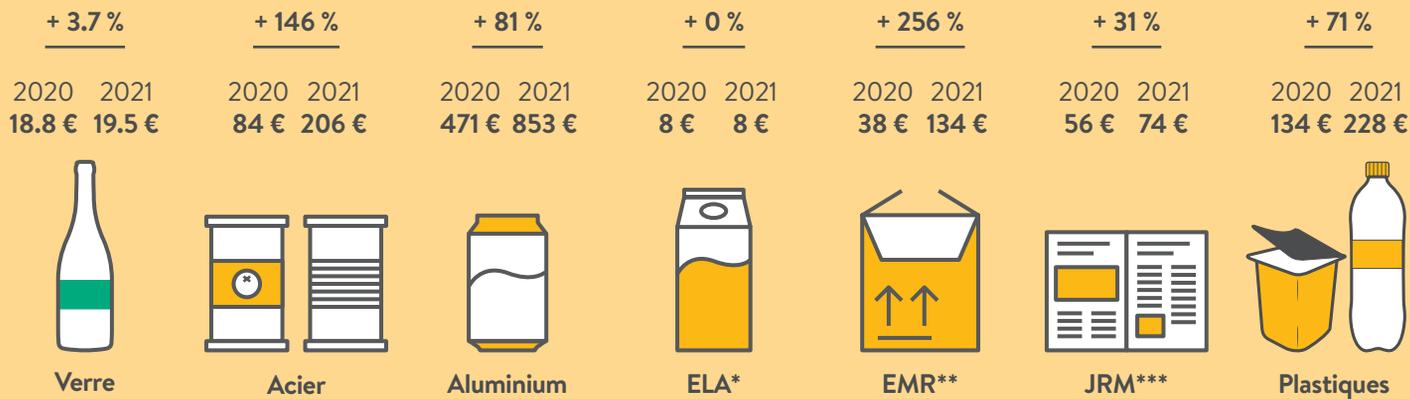
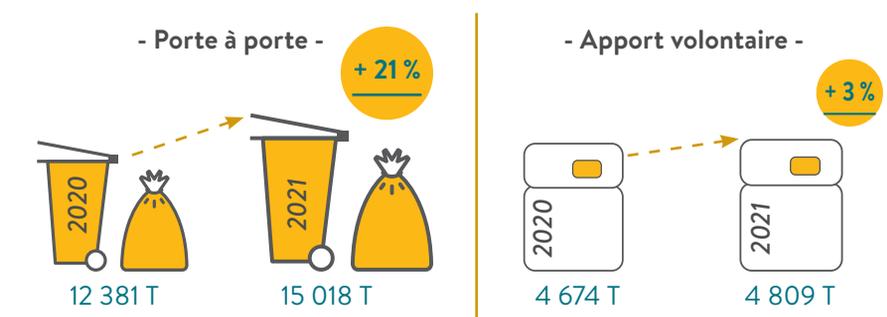
Avec la mise en place des nouvelles consignes de tri, l'objectif de performance était fixé à **4 kg/an/hab.** de plus. **Après un an d'application**, les Vosges ont "explosé" les résultats avec **+ 7.5 kg/an/hab.** Cette belle performance souligne l'intérêt pour les Vosgiens de ces nouvelles consignes de tri. Au total, ce sont près de **26 200 tonnes de multimatériaux qui ont été triées** au centre de recyclage et **16 300 tonnes de verre collectées** sur l'ensemble des Vosges.

Il existe pour autant des inégalités de performances au niveau des territoires. En effet les collectivités collectant en porte-à-porte ont connu une augmentation de 21 % des tonnes de recyclables, tandis que les collectivités ayant des points d'apport volontaire ont constaté une hausse de 3 %.

Le revers de la médaille est l'**augmentation des erreurs de tri + 4 kg/hab** alors que nous l'avions estimée à 1 kg. Cette tendance est courante et la situation des Vosges ne dénote pas avec les chiffres nationaux. À souligner également : les **extensions de consignes de tri non valorisables** à ce jour ne concernent que **2.4 % des erreurs de tri**. En substance, les refus de tri sur lesquels il est important de se concentrer sont les emballages dits "imbriqués" (déchets emboîtés les uns dans les autres), les objets en plastique mais surtout les ordures ménagères qui arrivent en nombre au centre de recyclage. Ces constats et les analyses qui en découlent vont, de fait, donner les orientations de travail prioritaires pour l'année 2022.



Évolution de la collecte sélective 2020 - 2021



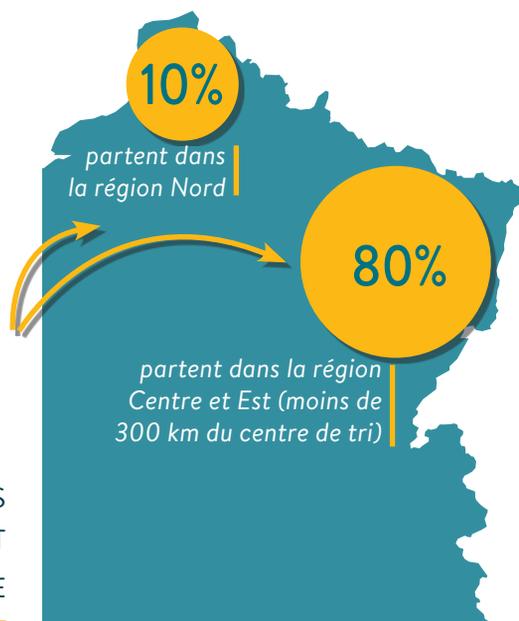
*Emballage Liquide Alimentaire ** Emballage Ménager Recyclable ***Journaux Revues Magazines

COLLECTE SÉLECTIVE

Usines de valorisation des déchets recyclables

90%

DES NOUVELLES RÉSINES PLASTIQUES SONT RECYCLÉS EN FRANCE



WELLMAN INDUSTRIE

NEUFCHÂTEAU

Usine de recyclage des plastiques. Une partie des flaconnages plastiques est transformée en matière première secondaire pour l'industrie.



O-I MANUFACTURING FRANCE

GIRONCOURT-S/-VRAINE
Verrerie.
Le verre se recycle à l'infini.



CITRAVAL

CHAVELOT
Centre des papiers et des emballages



SIBELCO GREEN SOLUTION

SAINT-MENGE
Centre de tri et de broyage du verre. Le verre est trié par couleur puis broyé pour en faire du calcin.

NORSKE SKOG

GOLBEY
1^{er} papetier d'Europe. Tout le papier collecté dans les Vosges est transformé en papier journal.

LUCART

LAVAL-SUR-VOLOGNE
Usine de fabrication de pâte à papier à partir des papiers recyclés. Les briques alimentaires deviennent du papier d'essuyage.

12



HUISSERIES

Les produits acceptés :

- / Fenêtres
- / Portes-fenêtres
- / Portes avec ou sans châssis
- / Velux®
- / Volets

- en PVC, bois, aluminium, ferraille
- comportant ou non du verre (soit blanc, coloré, armé, dépoli, double vitrage, épais ou avec film)



evodia
 Equipement, Vente et Optimisation
 des Châssis par Transparence et Valeur

**PAS DE MEUBLES DANS
 LA BENNE «HUISSERIES» !**

UNIQUEMENT :

- portes en bois, PVC, aluminium,
- fenêtres en bois, PVC, aluminium,
- encadrements de fenêtres en bois, PVC, aluminium, bois recouvert de PVC,
- volets en bois, PVC et aluminium

merci par avance !





4

DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

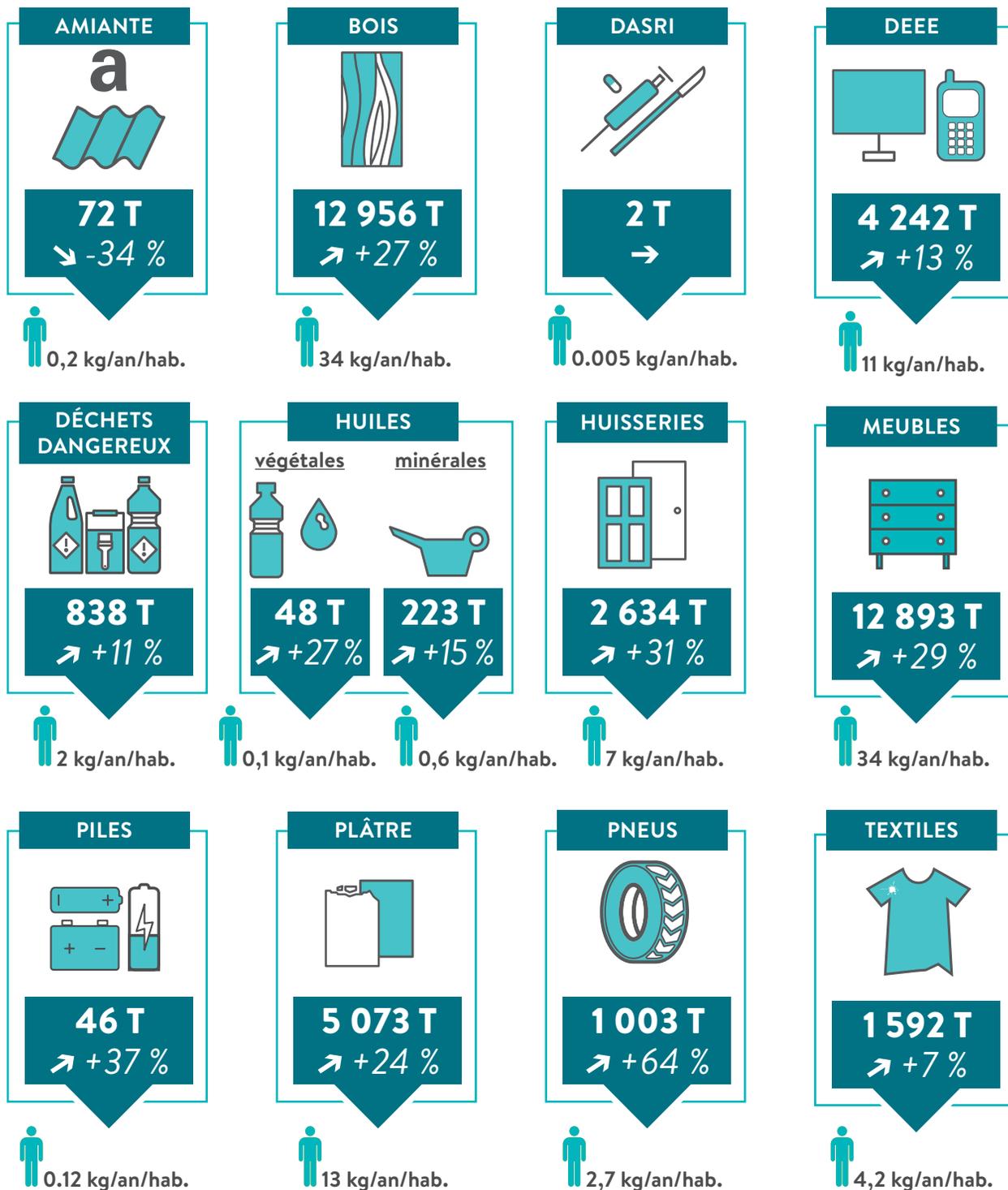
Après une année 2020 en demi-teinte marquée par la crise sanitaire, les dépôts en déchèterie ont augmenté de manière exponentielle avec une hausse de 25 % ! Ainsi un Vosgien a déposé plus de 110 kg l'année dernière contre "seulement" 88 kg en 2020. La reprise de l'économie et de l'activité ont influencé cette hausse.



MÉTAUX

DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

INDICATEURS de tonnages en déchèterie **2021**



+ 25 %
DE DÉPÔTS
EN DÉCHÈTERIE

Les dépôts en déchèterie ont subi une hausse importante : + 25 % de déchets en plus par rapport à 2020. Ceci s'explique notamment par les fermetures des déchèteries l'an passé **suite à la Covid**. Les particuliers et les professionnels ont stocké en 2020 leurs déchets pour les évacuer complètement en 2021. De même que la reprise économique, le redémarrage des chantiers et travaux cette année ont eu comme répercussion **l'augmentation des tonnages de certaines filières** : le bois + 27 %, les huisseries + 31 %, les meubles + 29 % et les pneus + 64 % !

CHIFFRES
Déchèteries



TONNES
COLLECTÉES

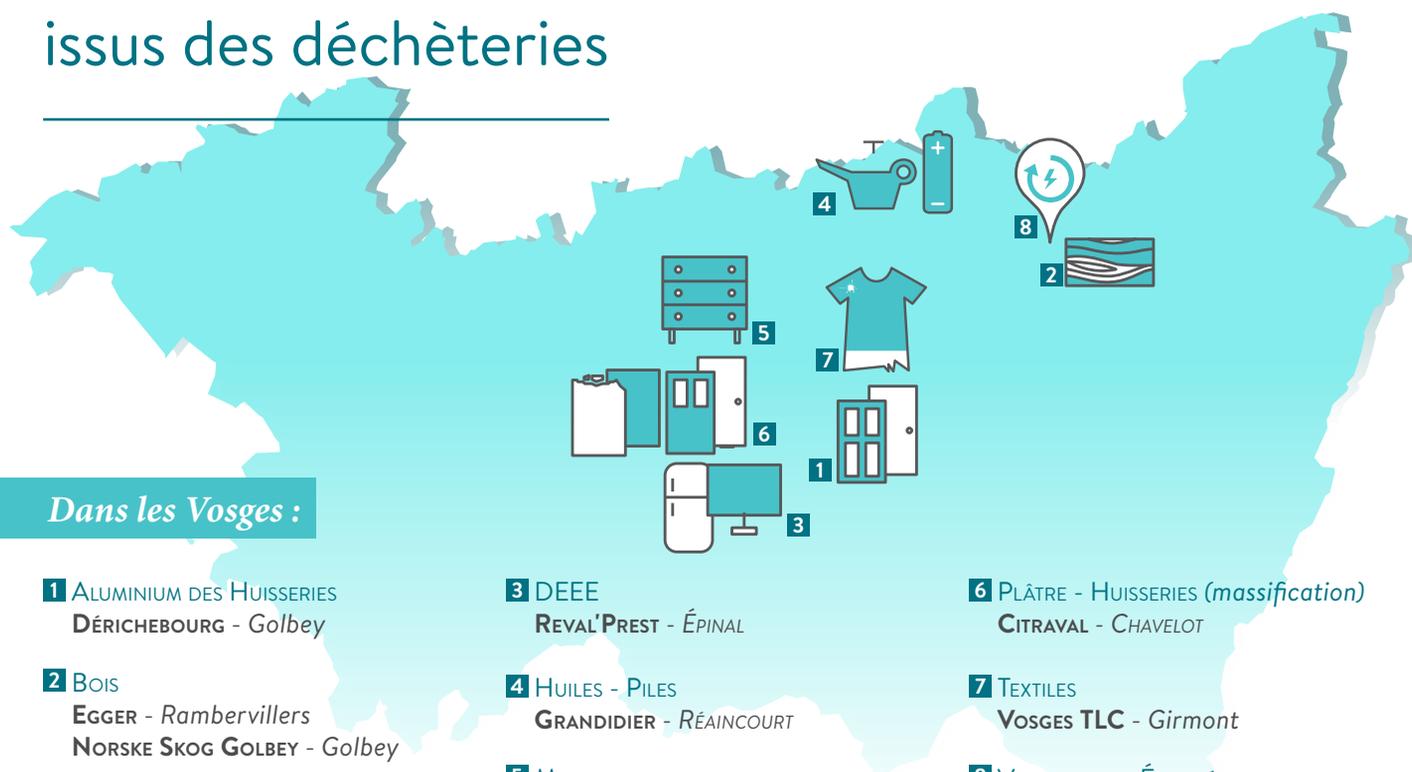
41 650 T

↑ + 25 %



110 kg /hab./an

Filières de regroupement et de valorisation des déchets issus des déchèteries



Dans les Vosges :

- | | | |
|---|--|---|
| 1 ALUMINIUM DES HUISSERIES
DÉRICHEBOURG - Golbey | 3 DEEE
REVAL'PREST - ÉPINAL | 6 PLÂTRE - HUISSERIES (massification)
CITRAVAL - CHAVELOT |
| 2 BOIS
EGGER - Rambervillers
NORSKE SKOG GOLBEY - Golbey | 4 HUILES - PILES
GRANDIDIER - RÉAINCOURT | 7 TEXTILES
VOSGES TLC - Girmont |
| | 5 MEUBLES
VÉOLIA - THAON-LES-VOSGES
CITRAVAL - CHAVELOT | 8 VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
FENIIX - Rambervillers |

Hors département :

- | | | |
|---|---|---|
| BOIS - BOIS DES HUISSERIES
KRONOSPAN - LUXEMBOURG | DEEE* - ÉCRAN
ENVIE - VILLEURBANNE (69) | PVC DES HUISSERIES
VEKA RECYCLAGE
VENDEVRE-SUR-BARSE (10) |
| DASRI
VAL'ÉNERGIE - LUDRES (54) | DEEE - GEM FROID PAM***
SUEZ RV - FEYZIN (69) | a
AMIANTE
SUEZ |
| DDS
CHIMIREC - DOMJEVIN (54) | PLÂTRE
RITLENG REVALORGANISATIONS
ROHR (67) | VERRE DES HUISSERIES
SIBELCO
CROUY (02) |
| DEEE GEM** HORS FROID
GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT
STRASBOURG (67) | | |

*DEEE : déchet d'équipement électrique et électronique - GEM** : gros électroménager hors froid - PAM*** : petits appareils en mélange

DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

Recyclages des plastiques durs : une expérimentation menée dans certaines déchèteries

Le monde des filières de valorisation des déchets est en perpétuel mouvement et évolution. Ainsi, en 2021, de nouvelles filières de collecte séparative des déchets ménagers en déchèterie s'offrent à Évodia et à ses adhérents.



Nouveaux venus : les plastiques durs PEHD-PP

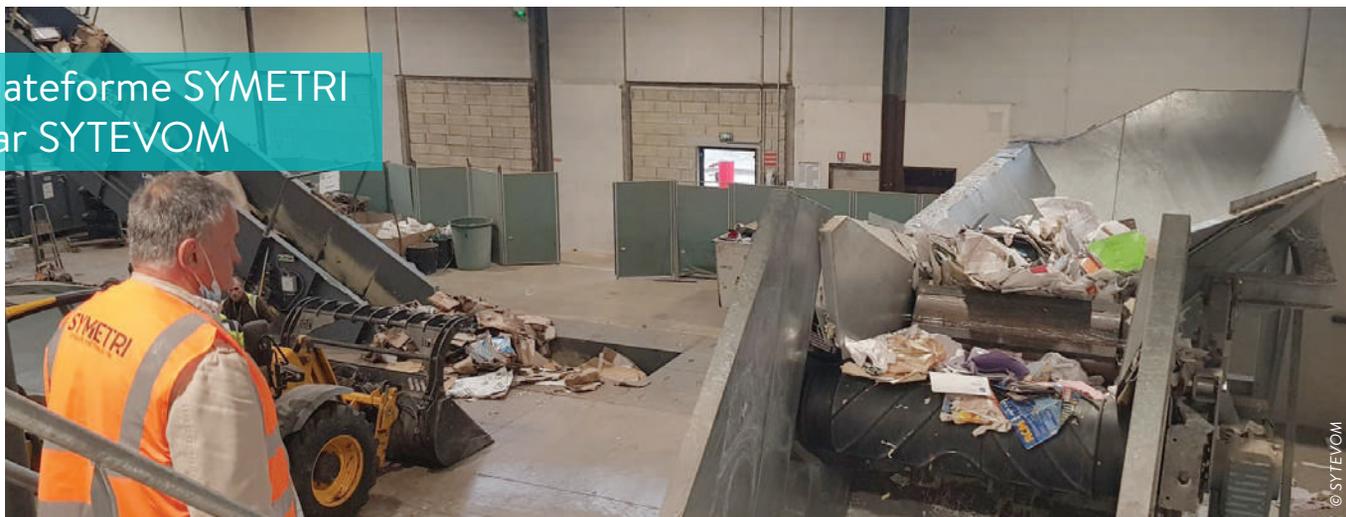
C'est notamment le cas pour les plastiques durs PEHD-PP actuellement encore transférés et traités par l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) FENIIX de Rambervillers ; ils pourront dorénavant être recyclés. Ainsi, à l'initiative du SICOVAD et du SICOTRAL ces nouveaux gisements de valorisation matière sont triés sur quelques déchèteries.

Évodia contribue à la bonne conduite de ce projet grâce au **portage de la convention de reprise des matériaux** triés avec Valorplast, mais aussi grâce aux **contrats de stockage** et de **mise en balle des plastiques durs** triés avant leur expédition vers le centre de recyclage.

Un exemple à suivre

Dans ce cadre, Évodia a également favorisé l'organisation d'une visite d'un site de tri, massification et valorisation chez nos voisins de la Haute-Saône. En effet, le SYTEVOM a créé ce type de plateforme nommée SYMETRI située à Luxeuil-Bains. Ce site est un très bel exemple inspirant pour les Vosges. Pour cette première campagne, ce sont quelques dizaines de tonnes de plastiques durs qui devraient être recyclées en 2022, voire davantage si cette offre de tri peut être engagée par d'autres déchèteries vosgiennes.

Plateforme SYMETRI
par SYTEVOM



Les non-conformités des DDS explosent

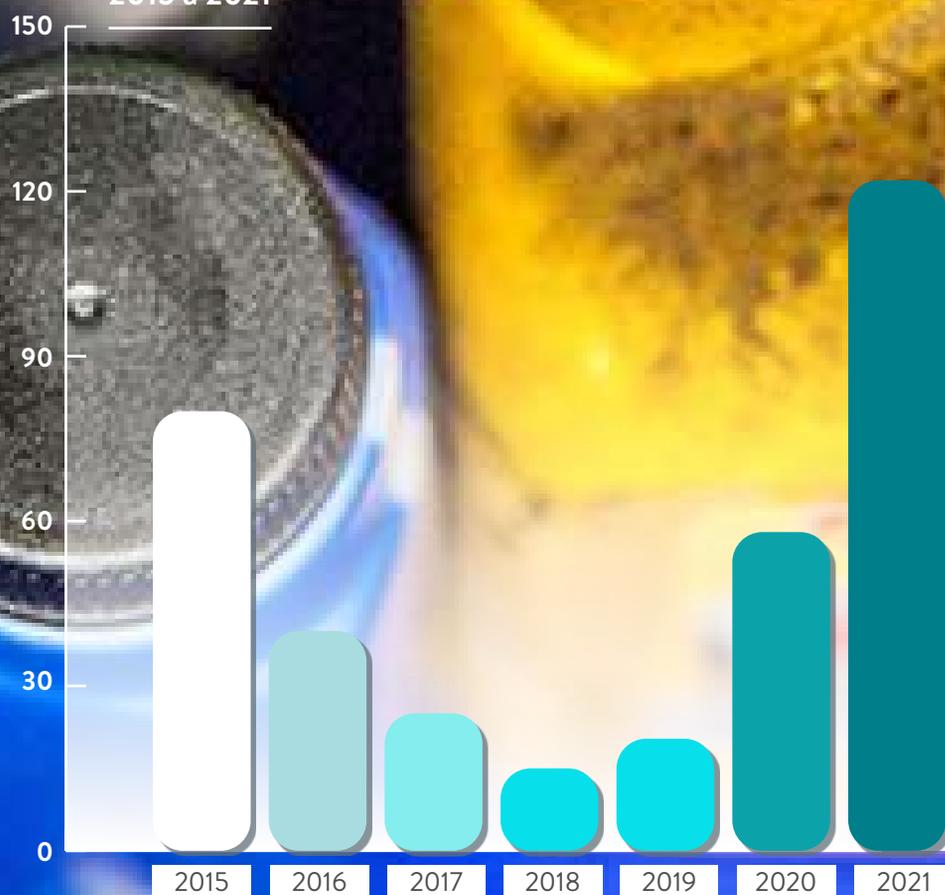


Depuis 2020, les déchèteries vosgiennes connaissent une forte augmentation des non-conformités sur le périmètre Eco-DDS (1^{er} éco-organisme en charge des Déchets Diffus Spécifiques, déchets ménagers issus d'un produit chimique). Ces **non-conformités** sont accompagnées d'un **faible taux de prise en charge** dans la filière de l'éco-organisme par rapport au gisement potentiel sur déchèterie. Ces défaillances en matière de performance **entraînent des coûts supplémentaires pour les collectivités**.

Pour endiguer ces coûts et améliorer ces performances, un plan d'actions a été engagé. **Éco-DDS accompagne les collectivités** depuis le milieu de l'année 2020, en réalisant des audits et des formations sur les déchèteries vosgiennes. Dans ces mêmes objectifs, cet organisme propose aux gardiens et encadrants de déchèteries des **formations** en salle pour apprendre à identifier et trier les déchets dangereux. **En 2021, 55 agents ont participé à ces formations.**

Nombre de non-conformités Éco-DDS

2015 à 2021



FLASH
BACK

Sur les quais de la gare des déchèteries vosgiennes

Les déchèteries telles qu'on les connaît actuellement avec une dizaine voire une quinzaine de bennes et autant de filières de recyclage ne sont pas le reflet des déchèteries d'il y a 30 ans. Leur nombre et leurs équipements ont bien évolué.

Au début des années 1990, il n'existait que **quelques déchèteries sur les Vosges avec uniquement 5 bennes : l'enfouissement, les gravats, les déchets verts, les cartons et les ferrailles.**

En 1996, le **1^{er} plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés** est arrivé. Cet outil de planification a eu comme conséquence le boost du développement des déchèteries sur les Vosges avec un objectif ambitieux : **chaque canton aura sa déchèterie !** En parallèle, l'ADEME donne un coup d'accélérateur avec le financement des équipements et des investissements en lien avec ces créations de déchèteries. Ainsi, un véritable maillage

départemental se tisse avec **34 déchèteries début des années 2000.**

L'arrivée des premières REP (La Responsabilité Élargie du Producteur) et donc des premiers éco-organismes a marqué un tournant dans le déploiement des déchèteries. En effet dès **2007**, la filière **REP DEEE** voit le jour, suivie de celle concernant les papiers. Évodia contractualise avec ces éco-organismes pour développer opérationnellement ces nouvelles filières de recyclage. Viendront ensuite les filières plâtre, huisseries, meubles, DDS, TLC... la mise en place de ces filières s'inscrit complètement dans la démarche d'Évodia de faire des Vosges **un territoire zéro déchet enfoui.** Cette volonté politique s'est traduite de deux façons : **déployer un maximum de filières de valorisation en déchèterie pour limiter le recours au stockage** de ces déchets et également **sécuriser les apports à l'incinérateur** pour éviter de bloquer voire endommager les fours sur Rambervillers ainsi que le déclassement de lots de mâchefers rendues non valorisables en raison

de la présence de polluants tel que le plâtre.

Grâce, entre autres, à ces actions concrètes, **Évodia a obtenu le label "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" par le Ministère de l'environnement en 2014.**

Les déchèteries évoluent et se transforment au fil du déploiement des filières de valorisation et des REP. Les prochaines années seront toujours actives avec l'arrivée des filières des déchets du BTP, celles des équipements de sport et de loisirs, jeux, jouets, articles de bricolage ...

chaque
canton
aura sa
déchèterie !



Dans les années 90...



Réorganisation des déchèteries, 2012



Harmonisation de la signalétique



VOSGES

Recyclage

Une filière pour les déchets électriques

Les D3E ou déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers doivent désormais être collectés par les déchèteries. C'est la loi qui le dit et les collectivités locales s'y sont mises, avec succès, depuis mars dernier.

On s'interroge souvent sur la façon de se débarrasser de son vieux écran d'ordinateur, son réfrigérateur qui vient de rendre l'âme ou son fer à repasser qui ne repasse plus si bien. Si on en rachète un autre, le vendeur avait l'obligation de le reprendre. Dans le cas contraire, il finissait bien souvent dans la poubelle réservée aux ordures ménagères. Désormais, le décret du 20 juillet 2002 impose depuis le 13 août dernier, la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ménagers ainsi que leur traitement spécifique. L'objectif est de favoriser leur valorisation et éviter la dispersion des substances dangereuses au 3e confinement.



Albert Le Nevé, président du Syndicat mixte, a présenté la nouvelle filière de traitement des équipements électriques et électroniques. (Photo P. GLESS)

Hier matin, tous les acteurs de la filière s'étaient réunis rendez-vous à la déchèterie d'Arches ou des bacs de collecte spécifique ont été mis en place ainsi que dans 34 autres déchèteries du département. Celles-ci ont accepté d'adhérer à ERD, l'eco-organisme qui se charge de l'organisation du traitement. Organisme qui s'appuie sur l'expertise de Voopla propriété, via sa filiale Triade, qui elle-même s'appuie sur Somergis.

"C'est une nouvelle filière dans l'univers des déchets", se félicite Albert Le Nevé, président du syndicat mixte départemental pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges, qui espère valoriser 1 000 tonnes à l'année. "Ce représente 50% des déchets de cette nature, les autres 50% étant déjà collectés par les distributeurs", ajoute-t-il. Sachant que ces circuits

permettant de valoriser 90% des matières traitées. "C'est considérable". A ses côtés, Pascal Lemerchin, responsable développement D3E chez Vastis propriété, rappelle que le groupe possède 12 sites en France qui font du traitement.

Les D3E actuellement collectés sont acheminés vers un site de regroupement utilisé de manière provisoire à Golbey sur le site CFF Recycling. Depuis début avril, ce sont déjà 190 tonnes qui ont été collectées.

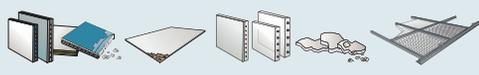
la liberté de l'est

30 MAI 2007



2012 - Les Déééglingués sur le marché de Gérardmer

100 % du PLÂTRE se recycle







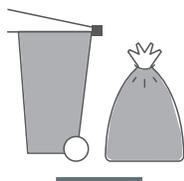
5

ORDURES MÉNAGÈRES

La production d'ordures ménagères a toujours connu une tendance baissière depuis plus de 10 ans. Une légère hausse en 2021 (1 000 tonnes) s'explique en partie par la reprise de l'activité et de l'économie. Ainsi, ces 93 471 tonnes de déchets produites par les Vosgiens ont été réceptionnées en grande partie dans la toute nouvelle unité de valorisation énergétique : FENIIX. 2021 marque en effet la réception de l'usine d'incinération qui bénéficie de travaux de grande envergure durant plus de 3 ans pour se transformer en UVE, raccordée à un réseau de chaleur urbain sur la commune de Rambervillers. De meilleures performances énergétiques et environnementales, un traitement "sec" des fumées, un parcours pédagogique flambant neuf : l'usine renaît de ses cendres !*

*UVE : Unité de Valorisation Énergétique

ORDURES MÉNAGÈRES



Hausse des ordures ménagères : une première depuis plus de 10 ans. La production d'ordures ménagères déclinait depuis plus d'une décennie. L'année 2021 a montré une rupture de cette tendance baissière. En effet, même si nous constatons une baisse de 5.3 kg/hab. des ordures ménagères résiduelles soit - 3 %, en parallèle le tout-venant incinérable provenant des déchèteries a connu une augmentation de 17 % (+ 7.5 kg).



FENIIX : dernière ligne droite pour l'UVE

L'usine d'incinération d'Évodia a connu sa dernière année de travaux pour se transformer en une unité de valorisation énergétique à haute performance qui alimente le réseau de chaleur urbain de la ville de Rambervillers ! Après trois années d'un chantier monumental, l'UVE FENIIX a été réceptionnée le 10 décembre 2021. Plus de 100 personnes ont été mobilisées pendant les travaux de l'usine, dont 50 issues du territoire vosgien. Pour rappel, ce projet représente 63.3 millions d'euros d'investissement porté par Évodia au service de l'économie et de l'emploi locaux.

Ce site industriel, reconnu comme un des plus performants de France, est à la pointe des dernières technologies : il est à même de traiter et valoriser **84 700 T** de déchets par an avec un coefficient de **performance énergétique de 68.6 %**. FENIIX répond ainsi aux objectifs essentiels portés par Évodia et ses adhérents à savoir la réduction de la pollution atmosphérique, la valorisation des Énergies Renouvelables et de Récupération (EnRR) et

l'adaptation des capacités de traitement à la baisse souhaitée des Déchets Ménagers et Assimilés. Alors que le préambule de ce projet a été écrit il y a de cela 6 années, avec l'étude de faisabilité ; 4 ans après la signature du contrat de Délégation de Service Public et après 3 années de travaux réalisés dans des conditions si particulières, cette nouvelle étape nous conduira jusqu'en 2043.

Longue vie à FENIIX !

Une construction par étapes

Pour parvenir au terme de ces travaux ambitieux et favorables, de nombreuses étapes essentielles ont été franchies en 2021

De janvier à avril :

- Essais à froid des installations four/chaudière et le traitement des fumées,
- Assemblage du groupe turbo-alternateur,
- Finalisation de la fermeture du bâtiment four/chaudière,
- Mise en place des catalyseurs et manches filtrantes pour le traitement des fumées.



Turbo-alternateur



Conduite aérocondenseur

Avril :

- Arrêt complet de l'usine pour basculer les équipements communs entre la ligne 3 et la nouvelle ligne 1,
- Raccordement gaz du nouveau brûleur, déplacement de la salle des commandes,
- Reconfiguration des convoyeurs mâchefers,
- Adaptation du transformateur électrique de l'Unité de Valorisation Énergétique,
- Achèvement de l'aérocondenseur en sortie du groupe turbo alternateur,
- Pose des cartouches des catalyseurs de traitement des fumées.

Mai à septembre :

- Démarrage du brûleur puis passage des ordures ménagères le 10 mai,
- Essais à chaud des nouvelles installations et montée en charge progressive de la ligne de juin à août,
- 1^{er} démarrage et couplage du nouveau groupe turbo-alternateur mi-juillet et mise en service définitive début août,
- Mise en service industrielle des installations le 17 septembre,
- Test de performance des installations mi-septembre.



Brûleur



Départ des équipes chantier

Septembre à décembre :

- Mise en service industrielle du GTA le 10 octobre,
- Départ des équipes chantier en novembre 2021,
- Réception des installations entre FENIIX et Évodia le 10 décembre.

CHIFFRES

Ordures
Ménagères



TONNES
COLLECTÉES

93 500 T

↑ + 0.5 %



OMr
198 kg /hab./an



TVI*
49 kg /hab./an

INCINÉRATION

ENFOUSSEMENT

70 %

30 %



Feniix : la renaissance



FENIIX en chiffres :
**83 500 tonnes de
capacité de traitement**



**Performances
environnementales strictes
avec des émissions de Nox
inférieures à 80 mg/Nm³**



**Performance
énergétique optimisée
et supérieure à 70 %**



**Réseau de chaleur urbain
couvert à 90% par une
énergie renouvelable
de récupération**

ORDURES MÉNAGÈRES

Les non-conformités toujours trop nombreuses

En 2021, on déplore encore la présence de non-conformités en arrivée de site. Au total, ce sont **6 non-conformités** qui ont été recensées, c'est-à-dire que les **déchets apportés ne respectent pas les dimensions maximales autorisées**, soit 1m sur 1m et/ou un diamètre de 30 cm. Ces **incidents sont facturés aux collectivités adhérentes** d'où proviennent ces déchets. Au-delà de l'aspect financier, ces erreurs peuvent

avoir des conséquences graves sur le bon fonctionnement de l'usine tout entière. Pour rappel, FENIIX est doté d'une unique ligne d'incinération. Si elle venait à être endommagée, l'UVE serait à l'arrêt complet, obligeant Évodia à faire transiter les ordures ménagères vers d'autres incinérateurs, sans compter les travaux de réparation induits par ces incidents !



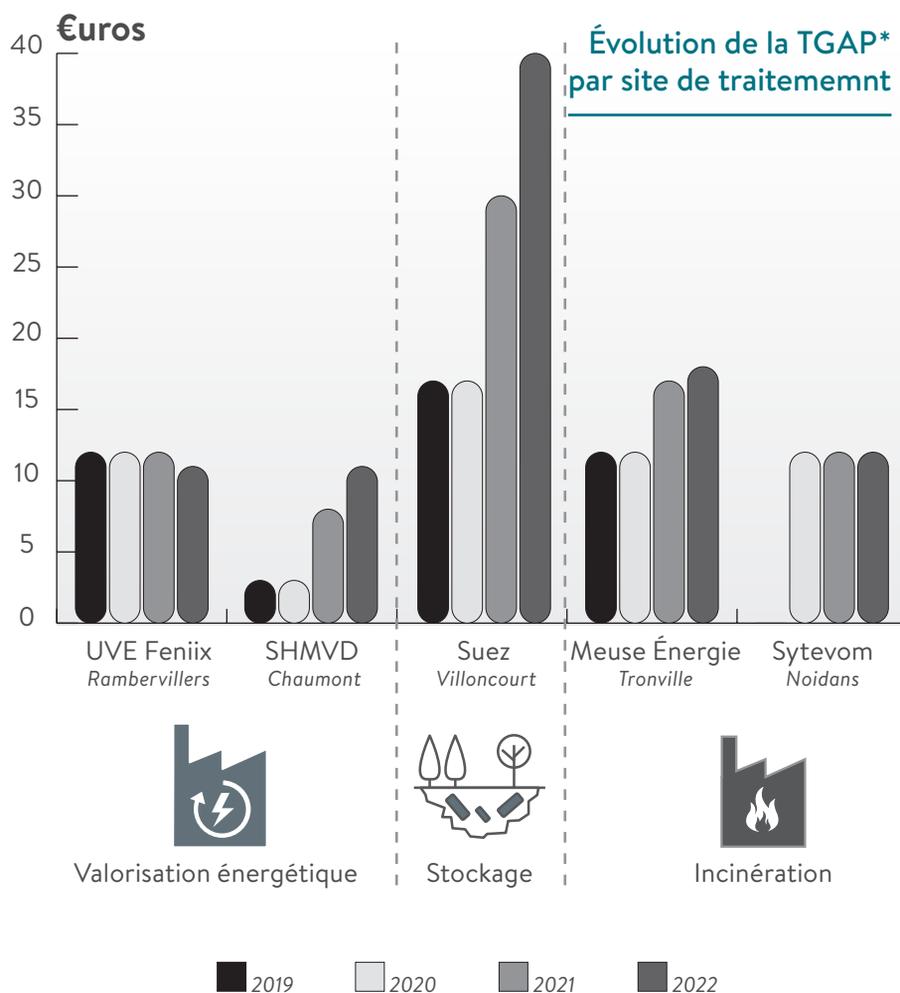
POUR INFO. :

1 semaine
d'exploitation de Feniix



→ **185 000 €**
de charges de fonctionnement

→ **42 000 €**
de recettes générées
(vente électricité - rachat métaux)



*TGAP : taxe générale sur les activités polluantes

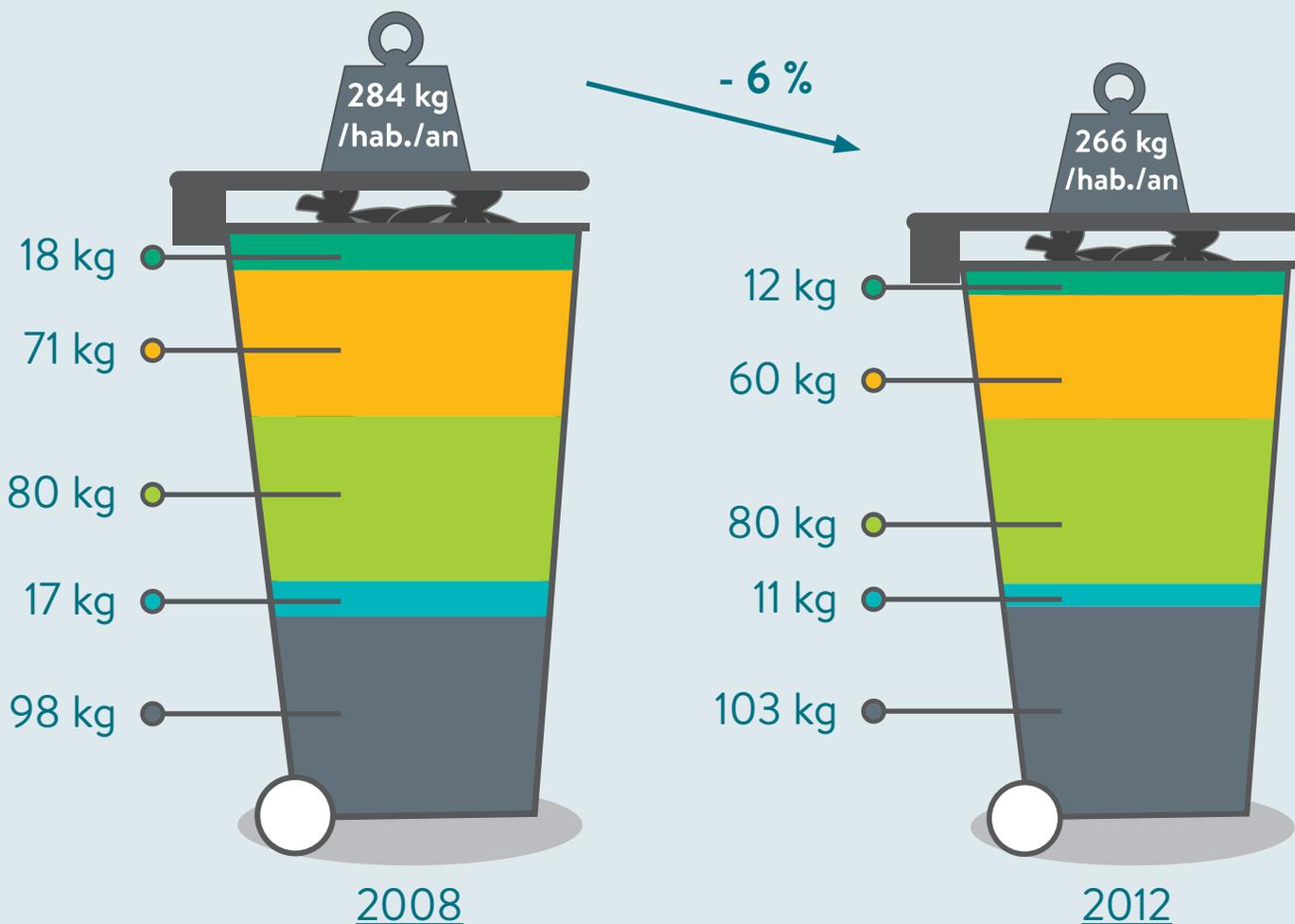
FLASH
BACK

Modecom

Tous les 4 ans, Évodia réalise un MODECOM, c'est-à-dire l'**autopsie de la poubelle grise des Vosgiens**. Cette analyse permet en effet de connaître la composition des déchets présents dans les ordures ménagères et de savoir quels sont les axes de progrès sur lesquels Évodia et les collectivités adhérentes doivent insister en termes de messages et d'information. Les MODECOM sont le reflet de la consommation, de l'économie locale et des habitudes des Vosgiens. Cette caractérisation est un outil de pilotage stratégique permettant de définir les outils à mettre en place pour accompagner une gestion anticipée de nos déchets. Une mine d'or d'informations à nos yeux ! Même si d'année en année le poids de la poubelle diminue, il n'en demeure pas moins que les déchets recyclables et les déchets compostables sont présents en nombre.



Petit tour d'horizon de la poubelle des Vosgiens



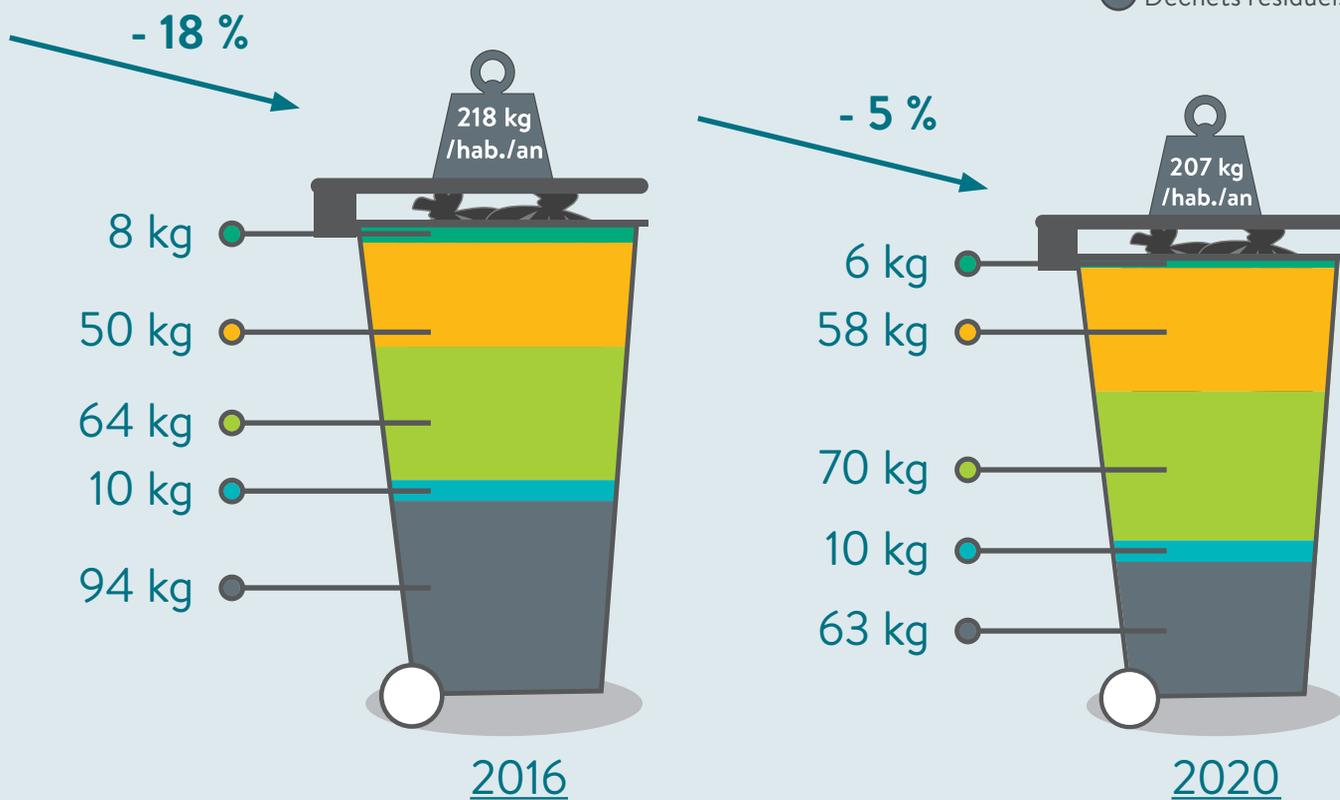


MODECOM

MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères

Légende :

- Verre
- Papiers et Emballages
- Déchets compostables
- Autres déchets valorisables
- Déchets résiduels



Les 30 ans
d'Évodia font
partie intégrante
de ma carrière
professionnelle !

INTERVIEW DE M. GUITTONEAU

*Directeur Adjoint 1984 - 1996 et Directeur 1996 - 2021
de l'usine d'incinération Sovvad de Rambervillers*

L'usine d'incinération de Rambervillers a 40 ans, comment étaient traitées les ordures ménagères auparavant ?

G. Guittonneau : Lors de la construction à Rambervillers de l'usine d'incinération en **1982**, il existait déjà dans le département **4 autres petits incinérateurs** (sans aucune valorisation énergétique, donc sans traitement des fumées) situés à Moriville, Contrexéville, Lerrain et Xertigny. Ils avaient été créés pour traiter les déchets de leur territoire, Moriville étant la plus importante des quatre (district de la Moyenne Moselle).



Aujourd'hui ces 4 petites unités d'incinération n'existent plus, pourquoi ?

G.G. : la législation environnementale évoluant constamment, en **2000 les incinérateurs devaient se mettre aux nouvelles normes européennes de rejet des fumées**. Cela n'était pas possible économiquement pour ces petits incinérateurs, ils devaient donc être arrêtés. Le **Sénateur Gérard Braun a réussi à fédérer l'ensemble des communes Vosgiennes pour que les déchets ménagers du département soient traités par un organisme unique (le SMD) pour un coût unique à la tonne de déchets**. Le SMD et le SIRTOM se sont rapprochés pour que l'unité de Rambervillers, seule usine de valorisation énergétique présente dans le département des Vosges et équipée d'un nouveau traitement des fumées depuis 1993, soit agrandie avec la création d'une troisième ligne d'incinération. Cette évolution permettait ainsi de traiter les déchets du département et donc de fermer les 4 petites unités. Une délégation de service public tripartites entre le SIRTOM, le SMD et SOVVAD a été déployée. SOVVAD, l'exploitant du site depuis 1983 a financé et réalisé l'ensemble des travaux.

L'usine de Rambervillers a toujours valorisé énergétiquement les déchets des Vosgiens, pouvez-vous nous expliquer par quels moyens ?

G.G. : en effet, **dès sa mise en service**, l'usine de Rambervillers **valorisait** la totalité des ordures

ménagères **en vapeur** qu'elle vendait aux Papeteries Matussière et Forest. Puis, dès la création de la troisième ligne, un **Groupe Turbo Alternateur** de 6 MWh a été installé pour produire de l'électricité : **la totalité de l'énergie récupérée était alors commercialisée à EDF**. Mais ce faisant la commune de Rambervillers et ses habitants ne profitaient pas de cette énergie produite localement et à moindre coût. C'est pourquoi en **2019 un réseau de chaleur fut créé pour alimenter les gros consommateurs de chauffage de Rambervillers**.

Très souvent les usines d'incinération sont mal perçues par la population environnante mais pas à Rambervillers : comment cela a été possible ?

G.G. : lors des nombreuses **visites** du site ayant eu lieu **depuis 1984**, j'ai toujours insisté sur le fait que ces **usines** étaient construites et exploitées pour rendre un **service au public** en traitant leurs déchets et non pour leur nuire, ou nuire aux riverains du site. **Sur ce site, les multiples évolutions de la réglementation environnementale ont toujours été anticipées, votées et réalisées**. Le personnel du site a été formé pour conduire ces équipements de traitement des fumées et des eaux, et a **toujours eu à cœur de préserver l'environnement**. Nous avons toujours travaillé en transparence avec l'ensemble des parties intéressées (administrations, clients, riverains, associations environnementales, public...) afin d'obtenir et conserver leur confiance. Le dialogue permet de dissiper les doutes, les craintes et les rumeurs.

L'usine d'incinération s'est donc transformée en une unité de valorisation énergétique dénommée FENIIX, pouvez-vous présenter cette évolution ?

G.G. : lors de la **dernière évolution** du site, nous avons remplacé les trois lignes de traitement par une nouvelle installation qui a **anticipé les évolutions de la réglementation**. Ces nouveaux équipements sont à la **pointe du rendement thermique** et **valorisent plus d'énergie** pour chaque tonne de déchets traités. La durée de vie de ces matériels est d'une quarantaine d'années : **le site est donc pérenne**. Mais durant cette longue période il y aura encore des évolutions de la réglementation et de la technologie : à n'en pas douter, je suis convaincu qu'**ÉVODIA en partenariat avec son exploitant** continueront à faire **évoluer ce site** afin qu'il puisse **constamment être en adéquation avec les besoins de la population du département**.



A blurred background of Euro banknotes, showing various denominations and colors like orange, yellow, and green.

6

FINANCES

Depuis plusieurs années, le budget de fonctionnement d'Évodia se stabilise à hauteur de 30 millions d'euros. La maîtrise des coûts est un enjeu important pour les élus et les équipes d'Évodia. Cela se traduit également dans le coût moyen de la gestion des déchets dans les Vosges : il est nettement inférieur aux moyennes régionales et nationales.

FINANCES

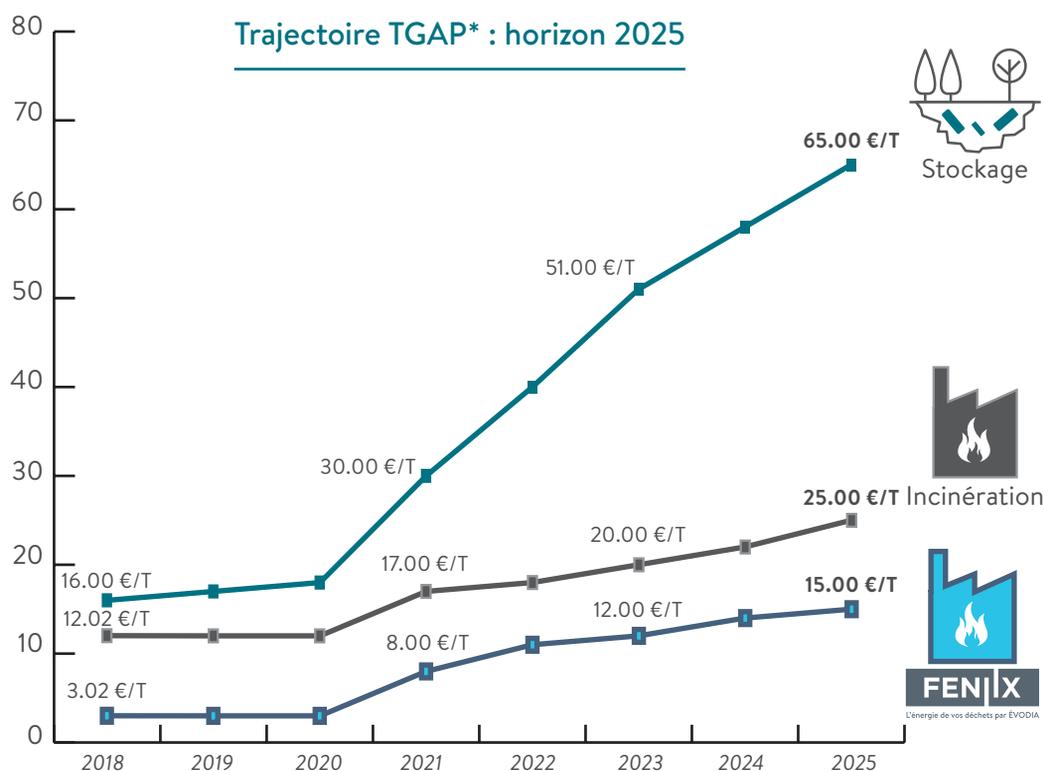
Finances 2021 : malgré un contexte mouvant, Évodia maintient le cap et maîtrise les coûts

Le contexte mondial instable avec la chute puis la reprise des cours de la vente des matières premières, corrélé à une politique nationale pénalisant les activités polluantes avec une TGAP galopante, ont fait de 2021 une année mouvante au niveau financier.



Évodia a su se prémunir autant que faire se peut de cette situation instable en misant sur des choix politiques et stratégiques ambitieux basés sur l'incitation à la réduction des déchets et à la valorisation des déchets dans les Vosges et le Grand Est. Ainsi, avec un **Programme local de prévention des déchets à l'échelle départementale**, une

simplification des consignes de tri, un plan triennal pour réduire les biodéchets dans les ordures ménagères et la transformation de l'usine d'incinération en une unité de valorisation énergétique, Évodia anticipe et innove pour trouver des solutions et ne pas subir.



Stockage



Incineration



FENIX

L'énergie de vos déchets par EVODIA

Budget 2021 : maîtrise et stabilité sont les maîtres mots

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT	28 775 873 €
INVESTISSEMENT	54 176 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT	29 111 812 €
INVESTISSEMENT	62 269 €

CHARGES RÉALISÉES



RECETTES RÉALISÉES



CHARGES RÉALISÉES

12 775 120 €

**Transitage-Transport
et Traitement**

11 971 211 €

Collecte Sélective

2 233 753 €

Filières

171 980 €

Prévention

324 800 €

Communication

1 626 974 €

Frais Généraux

RECETTES RÉALISÉES

13 266 888 €

11 957 584 €

2 208 780 €

92 327 €

179 331 €

1 419 219 €



COÛT DE GESTION
DE LA GESTION
DES DÉCHETS**

OMr



251 €/ T

51.00 €
/hab./an

Recyclables



152 €/ T

6.90 €
/hab./an

Verre



16 €/ T

0.90 €
/hab./an

Déchèteries



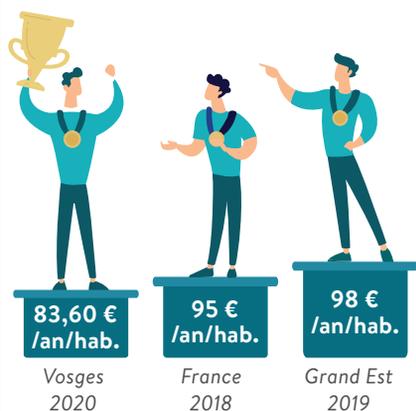
115 €/ T

23.00 €
/hab./an

**issus de la matrice des coûts 2020

FINANCES

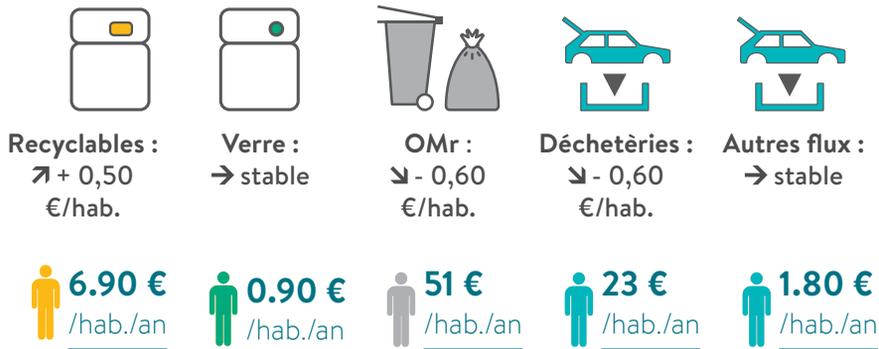
Coût de gestion des déchets tous flux



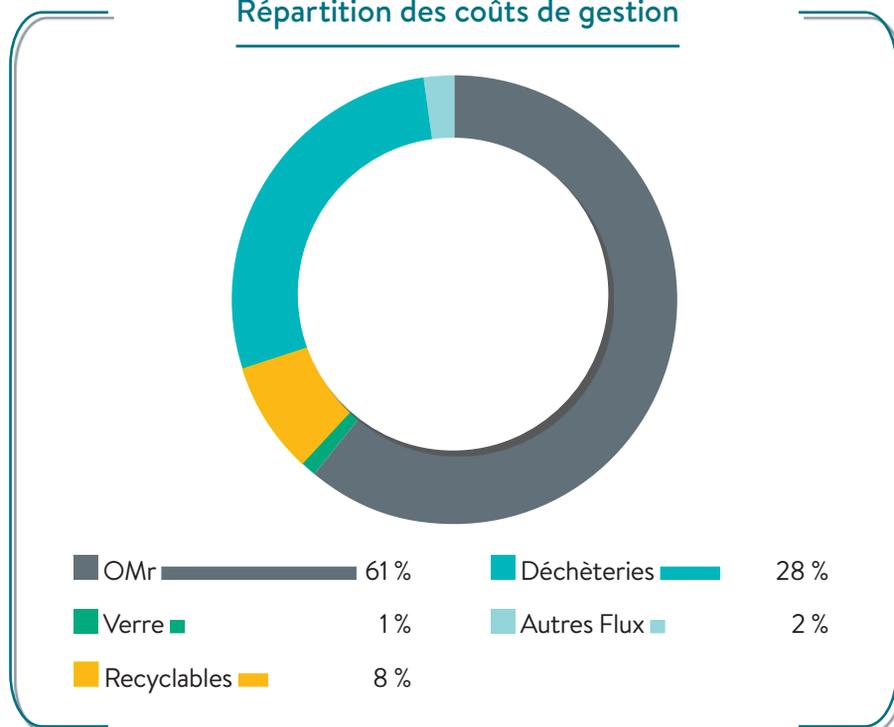
Un Vosgien paie en moyenne 83,60 €* pour la gestion de ses déchets

Les années se ressemblent dans les Vosges et c'est tant mieux pour le porte-monnaie des Vosgiens ! En 2020, les **Vosgiens ont déboursé en moyenne 83,60 € HT auprès des collectivités pour la collecte, le transport et le traitement de ses déchets**. Nous sommes donc bien loin des 98 € que paie un Français en moyenne ou encore les 95 € payés par un habitant de la région Grand Est.

Évolution entre 2019 et 2020



Répartition des coûts de gestion



*issus de la matrice des coûts 2020

Une gestion exemplaire soulignée par la Chambre Régionale des Comptes

Un triple contrôle

Fin 2020 et courant 2021, la **Chambre Régionale des Comptes** a audité Évodia. Elle a procédé à un **triple contrôle**, celui de la **comptabilité**, un **contrôle budgétaire** et enfin celui de la **gestion de la structure** et de ses **deux S.P.L.** (Société Publique Locale) Sovodeb et Vosges TLC.

Le rapport et son analyse sont très positifs. Il salue une vision et un pilotage orchestré par les élus et la Direction Générale avec une feuille de route précise et fiable qui place **Évodia parmi les collectivités les plus performantes au niveau national.**

2500

EMPLOIS DÉDIÉS
À LA GESTION DES DÉCHETS

d'Activités Economiques (DAE) sont des approches totalement novatrices et performantes économiquement et socialement qui positionnent Évodia au sein d'une économie circulaire vertueuse.

Des choix stratégiques salués

Notre structuration en pôle, le recours à des compétences extérieures, notre organisation pour accompagner au mieux le pilotage du service à nos adhérents est également salué. Notre engagement en matière de prévention, de réduction des déchets et de communication, le sont tout autant.

Des choix qui rejaillissent sur l'économie de tout un territoire et sur le coût de traitement des déchets des Vosgiens. Pour rappel, la gestion des déchets représente sur l'ensemble du département 2 500 emplois, une véritable économie circulaire concrète et engagée.

Une vision novatrice au nom de l'économie circulaire

Les choix stratégiques réalisés en matière de collecte sélective, la création de la SEM Vosges TLC pour la filière textile (49 ETP), SOVODEB (réseau de déchèteries publiques accueillant les déchets des professionnels) ou le GIP Valodaé pour le traitement des Déchets

Une gestion performante, reconnue au niveau national

Social Networks



Facebook



Instagram



Twitter



Google+



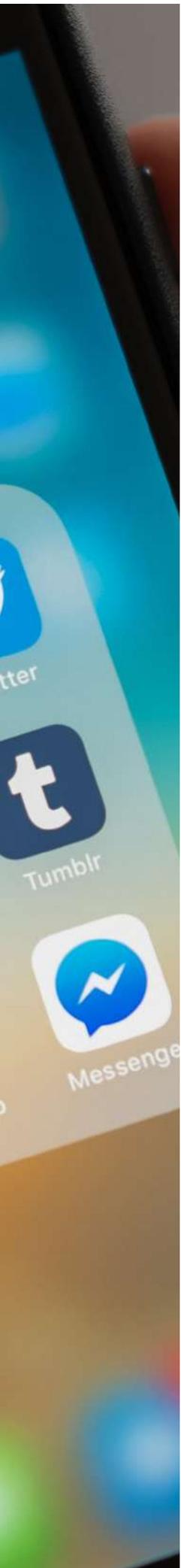
évodía



LinkedIn



WhatsApp



7

COMMUNICATION

L'équipe communication respire grâce aux deux poumons d'Évodis : la prévention et la technique. Fonction support par excellence, la communication accompagne les projets, met en lumière les axes stratégiques et politiques, mobilise les acteurs du territoire, convainc les Vosgiens à faire évoluer leurs habitudes. La communication déploie tous ses outils, ses supports, ses arguments et ses atouts pour prévenir, limiter la production de déchets et contribuer à leur valorisation.

COMMUNICATION

1^{er} janvier 2021 : les nouvelles consignes de tri débarquent dans les Vosges

Qui dit nouvelle année dit bonnes résolutions. Évodia a tenu son pari en accompagnant les Vosgiens à mettre en place une nouvelle habitude : mettre dans sa poubelle jaune tous les emballages même ceux en plastique ! Une révolution pour certains, une attente de plusieurs mois pour d'autres, ce nouveau geste de tri a bousculé plus ou moins le quotidien des habitants.

#Nouvelles Consignes de Tri

Le même geste de tri pour 380 000 Vosgiens

Pour accompagner comme il se devait les 380 000 habitants du territoire vosgien, Évodia et l'ensemble des collectivités adhérentes ont déployé une **campagne de communication de grande ampleur** : spots radio, affichage 4 x 3, vidéo au cinéma, flyers, mémo tri, mises à jour des sites internet, parutions dans les magazines vosgiens et des collectivités, mises à jour de la

signalétique des points d'apport volontaire, campagne virale sur les réseaux sociaux, conférence de presse de lancement... autant de possibilités pour **toucher un maximum de personnes !**

L'art du recyclage

Un autre temps fort de cette année 2021 : la création d'œuvres d'art pour **sensibiliser différemment les Vosgiens au nouveau geste de tri**. Sous l'intitulé "Expo dernier Tri" cette opération a regroupé une dizaine de créations d'artistes du Grand Est : sculptures, peinture, moulage, photo, vidéo... toutes les formes d'art ont été utilisées. Cette exposition parcourt les routes vosgiennes pour aller à la rencontre de son public : le succès est au rendez-vous. L'association d'art contemporain "La Lune en parachute" a participé aux côtés d'Évodia à l'élaboration et au suivi du projet.

Premier bilan encourageant

Au bout de 6 mois, passée l'euphorie du lancement vient le temps du premier bilan. Ainsi, pour **pallier les erreurs de tri significatives**, une seconde campagne de communication s'est déployée en septembre 2021. Imbriqués, objets en plastique,

Une campagne
départementale



emballages de la salle de bain ont tenu la vedette sur une diversité de supports : conférence de presse, affichage urbain, spots radio, insertions presse, habillage web.

Les équipes "Terrain" renforcées

En complément des campagnes de communication de grande ampleur, Évodia et les collectivités ont également amorcé les actions de communication dites de proximité. Pour ce faire, des **services civiques** ont été recrutés pour aller à la rencontre des habitants et répondre à leurs questions. Compte tenu du contexte sanitaire, la mobilisation a été de fait, moins importante que prévue. Autre action pour "coacher" les habitants : l'opération **"mets ta poubelle au régime"**. Cette expérimentation s'est déroulée sur un mois dans des logements à vocation sociale gérés

par Vosgelis. **5 familles ont pu être accompagnées au plus près de leur quotidien pour déployer de bons éco-gestes.** Résultats des courses : - 40 % de déchets dans les ordures ménagères pour la première famille et - 16 % pour la troisième famille. **L'objectif déterminé de - 10 % est largement dépassé.** Toutes ces actions de communication ont été réfléchies et élaborées de façon collaborative et collective avec l'ensemble des collectivités.

3 NOUVEAUX FLUX SUPPLÉMENTAIRES À TRIER POUR LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Nouvelles Consignes de Tri

*Ma barquette, je la trie.
OK les grands ?!*



Suivez le guide du tri sur evodia.org



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

#CECI EST UN INTRUS DANS VOTRE POUCELLE DE TRI

CITEO | Suivez le guide de tri sur evodia.org | EVODIA

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

#CECI EST UNE FAUSSE BONNE IDÉE

CITEO | Suivez le guide de tri sur evodia.org | EVODIA

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

JE TRIE POUR UNE SECONDE VIE

#MERCI MERCI

49 POTS et BARQUETTES RECYCLÉS

CITEO | Suivez le guide de tri sur evodia.org | EVODIA





3, 2, 1 : parcourez les coulisses du traitement des déchets

“La preuve par l'exemple” : voilà comment nous pourrions résumer l'objectif des parcours pédagogiques. Élus, agents de collectivités, habitants... tous ressortent transformés après la visite des installations de traitement des déchets des Vosges.

1100
PERSONNES
ONT VISITÉ LE CENTRE DE
TRI DE RECYCLAGE ET
LE CENTRE DE TRI
DES TEXTILES

Sites de traitement, parcours pédagogiques : le combo gagnant

En effet, grâce aux **salles pédagogiques** et surtout aux **parcours** dans les process de tri, chaque visiteur peut ainsi se rendre compte de la masse de déchets produits et surtout des conséquences et répercussions des erreurs de tri plus ou moins importantes. En 2018, le centre de tri textiles avait inauguré son parcours pédagogique. En 2020, le nouveau centre de recyclage ouvrait ses portes avec l'intégration d'une salle pédagogique de **100 m² et d'un circuit sur les coursives du site**. En 2021, l'usine d'incinération FENIIX, modernisée, bénéficie du

parti pris de mettre la pédagogie au cœur de deux nouvelles salles dédiées à la découverte de la valorisation énergétique et du fonctionnement de l'usine. Avec ses trois parcours pédagogiques, Évodia mise sur une **pédagogie immersive** qui contribue à la prise de conscience collective et individuelle, où chaque citoyen a un rôle déterminant à jouer dans la transition écologique.

Portes ouvertes pour le grand public

Journées européennes du patrimoine, vernissage d'une exposition, semaine de l'industrie, journée du recyclage... toutes les occasions sont bonnes pour pousser les portes des installations industrielles du département.

Un site dédié à l'économie circulaire

A travers ces trois installations de traitement des déchets implantées dans les Vosges, Évodia met l'économie circulaire au cœur de son mode de fonctionnement. En effet, il tisse depuis de nombreuses années des liens partenariaux avec les entreprises de recyclage présentes dans le département. Norske Skog, Lucart, Sibelco, OI Manufacturing, Wellmann, etc. sont autant de "pépites" avec des savoir-faire et des compétences qui se déploient au

profit de l'économie locale. Pour valoriser ces acteurs du recyclage et présenter les liens forts qui les unit à Évodia, nous avons créé une sorte de vitrine et de showroom :

la **maison de l'économie circulaire**. Située au centre de recyclage de la Maix, cette salle de 100 m² se veut être un lieu de vie, d'exposition, d'échanges, de débat. Évodia a travaillé avec toutes ces entreprises afin d'imaginer collectivement les contours et objectifs de cet espace. Ouverture prévue en 2022.



Le textile : sur le fil du réemploi

Évodia a repris en main la filière textiles depuis 2013 et a toujours mis un point d'honneur à valoriser cette filière notamment à travers des actions de communication importantes et récurrentes pour sensibiliser au bon geste de tri et, également, promouvoir le réemploi des vêtements.

2021 n'a pas dérogé à la règle avec quelques nouveautés. En octobre, l'organisation d'une **soirée filles** à la friperie "Frip and Broc" place des Vosges à Épinal. Cela peut prêter à sourire, pour autant l'objectif de cet événement était de mettre en lumière l'accessoirisation et la customisation de vêtements afin de **réduire l'achat de textiles** toujours plus important et qui finissent par dormir dans nos placards. Grâce à l'intervention d'une conseillère en image et d'une maquilleuse, les participantes ont ainsi pu découvrir les astuces et les conseils pour se mettre en valeur sans dépenser "des milles et des cents" et ainsi éviter le **gaspillage vestimentaire**.

Autre nouveauté de 2021 : la participation d'Évodia à la campagne nationale des **#RRRR** organisée par l'éco-organisme Refashion. Cette opération vise à promouvoir le réemploi du textile sous toutes ces formes. Ainsi, dans ce cadre, Évodia a mis en lumière tous les acteurs de cette filière dans les Vosges, à savoir : l'habitant, le collecteur des bornes textiles - Reval Prest - et le centre de tri textiles Vosges TLC. Via un reportage très détaillé de Vosges Matin, les habitants ont pu être **sensibilisés au geste de tri des textiles** et surtout donner du sens à ce geste avec un **impact sur l'économie circulaire**, l'écologie et diminuer ses dépenses.

2021 a également été l'occasion de participer à nouveau au salon "**Cousu de fil rouge**" organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Ce fut l'occasion de proposer des ateliers participatifs où la couture et le réemploi de textiles de seconde main sont les rois. Au programme des trois jours du salon : création de lacets à base de chutes de tissus, fabrication de bijoux en jeans et de bandeaux pour les cheveux.

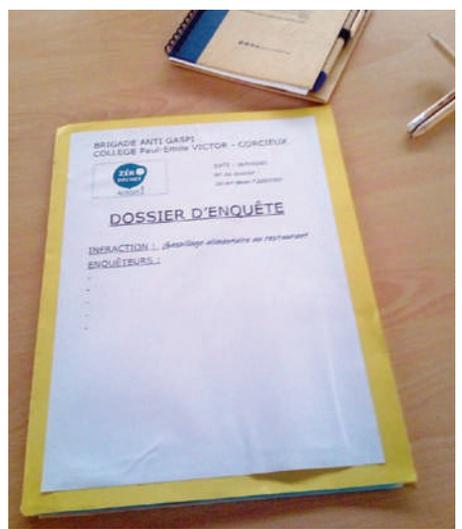




Semaine du goût



"Où est Gaspi ?" dans les collèges





Journée spéciale Ambassadeurs de tri



Semaine du goût



Quinzaine du compostage

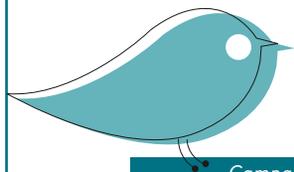




FLASH
BACK

30 ANS DE COMMUNICATION GRAPHIQUE

qui ont connu des évolutions au rythme des tendances du moment



Campagnes de prévention des déchets - 2010



Premier cahier de texte - 2010



Harmonisation des consignes de tri - 2012



2013



Mascottes Smd : Tim, Tom, Gloups - 2013



MOINS de déchets

20 ans Smd

PLUS de tri

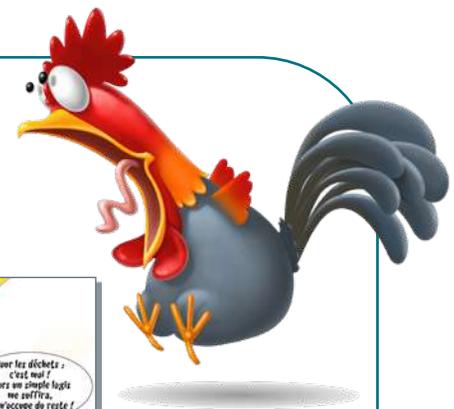
1992 / 2012, 20 ans d'engagement

58 collectivités

167 222

Le Smd, 20 ans d'histoire(s) de déchets

Le Smd a 20 ans !



Avec le Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et animés des Vosges (Smd) et votre collectivité :

Si l'un d'eux bécote, j'adore bien m'faire adopter !

Pianter ? quel langage ! Pour ma part, je recherche une bonne famille aimant les gallinacées. (Pas sérieux, s'abstenir)

Pour les déchets - c'est moi ! Mettez un simple logo et je m'occupe du reste !

Chouette les Poulettes !

Soyez en position Adoptez les poulettes du Smd !

Le Smd vous propose de participer à une opération expérimentale et d'adopter 3 poules et leur poulailler ! La solution pour réduire le poids de votre poulailler ! Plus d'infos sur : www.smdvsg.com

EXPERIMENTATION 2013

YOSERS **FERROTERRIS** **smd**

Merci pour votre geste de tri !



Opération "J'adopte une poule" - 2013

Campagne "VERRE" - 2013

VERRE STORY

The new tri power présente

"The" conteneurs

IL AIME...

Bouteilles

Pots en verre

Bocaux en verre

IL N'AIME PAS...

Verres, ampoules électriques, pots de fleur, miroirs, vitres

Avant j'étais grand cru à Bordeaux... Et vous ?

Heu... Moi !?... Je viens de Dijon

Le verre se recycle à 100% (peut-être à 100% le tri !)

smd



STOP! GASPI

Journée Prévention

19 février 2013

au Centre des Congrès d'Épinal

Gaspiller, c'est dépassé !

smd

Journée "Prévention" - 2013



FLASH BACK



Opération "Super Héros" anti-gaspi dans les collèges - 2013



Collecte de textiles en faveur de l'AFM Téléthon - 2013



Expérimentation "Collecte de papier" dans les écoles primaires - 2015



Communication sur les gestes inciviques - 2017



Événements "Anti-gaspillage alimentaire" - 2017 - 2018



Inauguration du Tri Lab 88 au centre de tri des déchets recyclables de Razimont Suez - 2015



Collectes des textiles - Téléthon 2015 - 2016 - 2018



EVODIA

Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action

Nouvelle dénomination du syndicat - 2018



Voyage de presse "Déchet Tour" - 2018



Open 88 Manifestations éco-responsables 2019 - 2020



Journée ZDZG - 2019



Journée ZDZG - 2020



Inauguration du Centre de Recyclage - Citraval - 2020



Visites de site FENIIX



Visites de site Vosges TLC



Signalétique compostage partagé - Formation compostage 2021 - 2022



Conférence de presse - Campagne ECT - 2020 - 2021



Visites de site Citraval



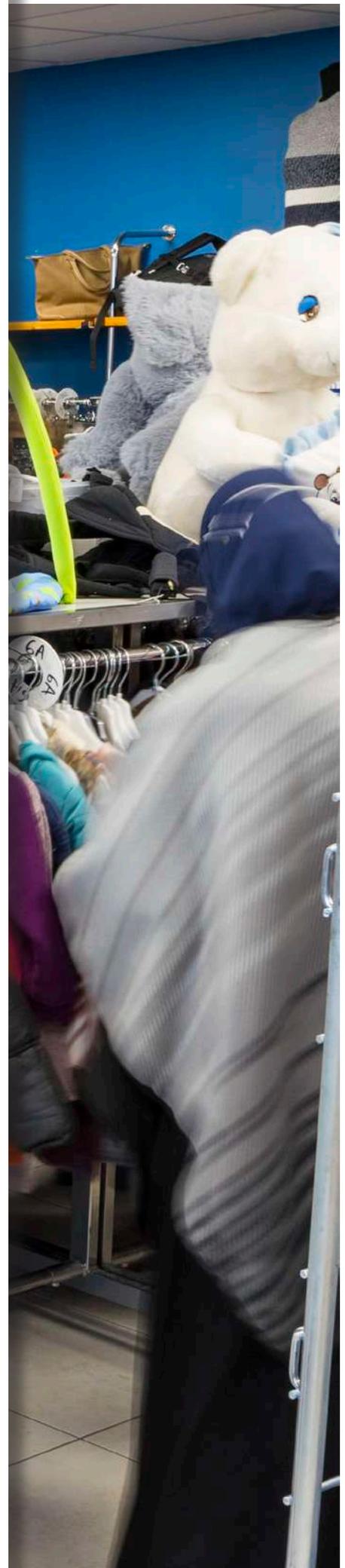




8

VOSGES TLC

Il y a 10 ans, la filière textiles était totalement reprise en main et réorganisée par Évodia. Une décennie plus tard, on ne peut que contempler ce beau succès : un centre de tri textiles, une reprise d'activités de chiffons, 4 friperies sur l'ensemble du territoire, un parcours pédagogique ouvert à tous et une multitude d'actions de communication favorisant le bon geste de tri et le réemploi des vêtements. Le bilan chiffré : de 2 kg de textiles collectés par habitant en 2012 à 4 kg en 2021 !



VOSGES TLC

2021 : plus de textiles collectés et triés

Après une année 2020 en berne au niveau de la collecte des vêtements, 2021 a permis un coup de boost avec + 7 % de TLC* triés, soit 1 600 tonnes qui ont transité par le centre de tri textiles. Ainsi, un Vosgien a déposé plus de 4 kg dans les bornes orange.



Encore un petit effort !

Nous retrouvons toujours 7 kg de textiles par an et par habitant dans les ordures ménagères, autant de kilos qui pourraient être valorisés et réutilisés. Le centre de tri textiles réceptionne également les vêtements des régions alentours. Par conséquent, il trie 4 700 tonnes par an de TLC* soit une cadence de 20 tonnes par jour !

Vosges TLC s'oriente de plus en plus vers une économie sociale, solidaire et circulaire en développant ses activités sur le territoire Vosgien. Il mise notamment sur le développement de friperies permettant la récup et le réemploi des textiles ; 4 friperies ont été déployées sur le département : Épinal, Girmont, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges. 2 nouvelles sont en projet.

Une filière à coût zéro pour les collectivités

Grâce à la reprise et la structuration de l'ensemble de la filière, Vosges TLC trie **1 600 tonnes de textiles par an issues des 330 bornes orange** présentes sur le territoire vosgien, autant de tonnes qui ont été "sorties" de l'incinérateur, soit **232 000 € économisés** pour les Vosgiens (prix du coût de traitement).

330 bornes sur le département



*TLC : Textiles, Linge, Chaussures



TONNES
COLLECTÉES

1 600 T
↑ + 7 %



4 kg /hab./an

Une communication accrue et des ateliers participatifs à destination de tous les publics

Depuis de nombreuses années, Évodia accompagne Vosges TLC pour imaginer une communication efficiente permettant “d’aller chercher” des tonnes de vêtements dans les ordures ménagères”.

Actions, réactions !

Entre 2010 et 2015, un important plan d’actions de communication est développé en appui au déploiement de la collecte et du centre de tri : collecte en porte-à-porte pour amorcer le geste de tri, organisation d’événements autour du textile en faveur du Téléthon, apposition des “consignes” sur les bornes de collecte et l’habillage des camions de collecte.

Depuis 2016, les actions de communication s’organisent autour des nouvelles aspirations des Vosgiens c’est-à-dire le réemploi textiles, la customisation, la seconde main et la fashion upcycling.

Au programme : challenge de créations de tenues à base de textiles de seconde main, ateliers participatifs autour de la transformation d’un jean en bijoux, de la fabrication de sacs à base de bâches publicitaires, ou bien encore l’appel à une conseillère en image ou une blogueuse pour apprendre à éviter le gaspillage vestimentaire.

Un axe entier au sein du PLPDMA est consacré aux 3R (Réemploi, Réparation et Réutilisation) dont la filière textile est partie prenante. La pierre angulaire de cette communication reste l’ouverture du parcours pédagogique au cœur du centre de tri textiles.



Portes ouvertes pour le grand public

Tous les publics (à partir de 8 ans) peuvent découvrir les coulisses du tri des textiles dans les Vosges, c’est un bel exemple d’économie circulaire sociale et solidaire.

FLASH
BACK

10 ans d'histoire autour du textile

Dans les années 2000, Évodia rassemble tous les partenaires dont la majorité est associative, pour imaginer la récupération des textiles et chaussures usagés en vue de leur valorisation (réutilisation et recyclage) sur le territoire. En 2008, il travaille avec un opérateur de proximité et une entreprise d'insertion à l'amélioration de la logistique de collecte et au développement d'un maillage départemental.

En 2012, il lance un appel à projet pour restructurer la filière au niveau départemental et faire respecter les consignes de tri. C'est dans ce cadre qu'est préfigurée **Vosges Tri Textiles**, association de structuration de la filière sur le département qui verra le jour en 2014.

Entre 2012 et 2015, Évodia engage une vaste action de structuration de la filière Textiles sur son territoire pour fédérer l'ensemble des acteurs de la filière et créer avec le

collectif Synergies TLC une **société d'économie mixte (SEM), Vosges TLC**, dont l'activité principale est le tri de textiles & chaussures usagés.

La SEM est composée de multiples acteurs :

- **Publics** : Évodia (actionnaire majoritaire) et le SMET Meuse (Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse)
- **Privés** : Recytex, Alpes TLC, Provence TLC, Synergies, l'association Vosges Tri Textiles, Reval Prest.

2015, c'est la création du centre de tri textiles sur la commune de Girmont. Cet établissement se structure et se professionnalise au fil des années.

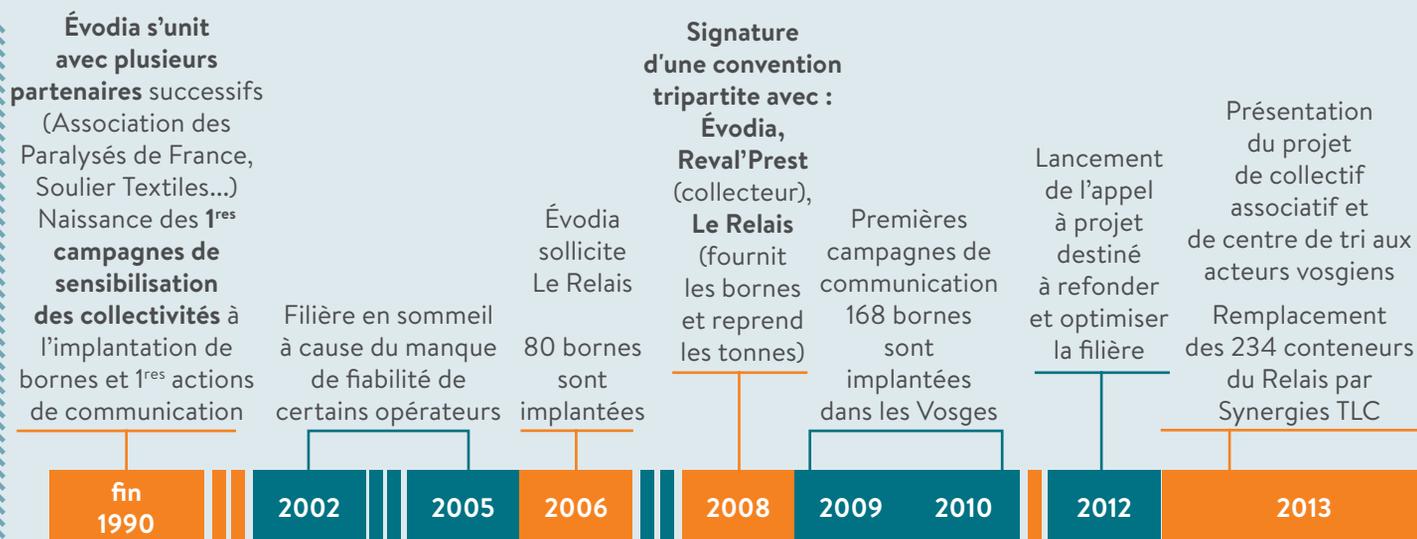
Via Vosges TLC, Évodia met tout en œuvre pour que la filière Textile soit un moyen de développement social et économique, créateur de liens et d'emplois dans les Vosges, dans une logique d'économie circulaire.

À ce jour **Vosges TLC**, entreprise d'insertion, emploie **53 salariés dont 36 en insertion**.

Nous ne sommes pas peu fiers d'afficher que **100 % des textiles et chaussures** triés à Girmont sont recyclés dans les différentes catégories : réemploi, effilochage, chiffons d'essuyage et combustible solide de récupération.

Vosges TLC ne s'arrête pas là puisque, via le **collectif SYNERGIES TLC**, un engagement important est en train de se faire dans la recherche et développement concernant **l'intégration de fibres recyclées dans la conception et la fabrication de nouveaux textiles**. Une unité est en cours d'installation dans la région Rhône-Alpes Auvergne.

Chronologie d'une filière réorganisée





Vosges TLC

Naissance de l'association Vosges Tri Textiles

Création de la SEM Vosges TLC

Agrandissement du centre de tri et du parcours pédagogique

Début de l'étude de faisabilité d'un centre de tri

Mise en production du centre de tri des TLC

Ouverture de la première friperie de Vosges TLC

Ouverture du parcours pédagogique

Existence de 4 friperies sur le département de Vosges TLC

Nouveau plan de développement de la collecte

2014

2015

2016

2019

2020

futur proche



14



- Pierre Parement
meuble & Pose
EPINAL

JD F
CARRE
Carrelage - Parquet - Dal
Salle de bain clé en m

MASTER



9

DÉCHETS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

*Évodia est en charge du traitement des déchets ménagers et assimilés.
Pour se charger de la gestion des déchets des professionnels, deux
structures complètent l'offre de service : Sovodeb et Valodae.*



DÉCHETS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Sovodeb : un réseau de 22 déchèteries à disposition des professionnels

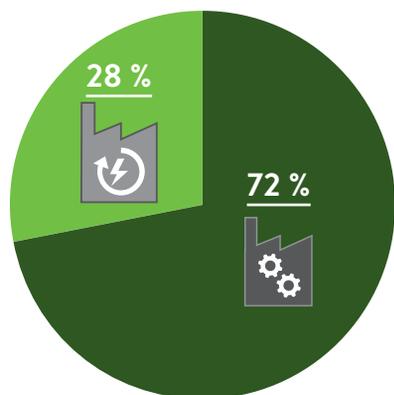


Les années passent mais ne se ressemblent pas. En effet après une baisse de 4 % des tonnages entre 2019 et 2020, ceux-ci ont connu une forte augmentation en 2021. En effet 1 150 tonnes de déchets ont été déposées par les professionnels en 2021 soit une hausse de 14 %. A noter également un fort accroissement des apports concernant trois flux : **les inertes (+ 21 %), le bois (+ 26 %) et les huisseries (+ 37 %)**. Les 2 160 utilisateurs du réseau ont généré 7 625 transactions (+ 27 %), le panier moyen est en légère baisse de poids (- 10 %) mais son montant est stable. En 2021, le chiffre d'affaires de Sovodeb s'élevait à 364 K€ avec un résultat net de 12.6 K€.

Évolution des tonnages par flux en déchèterie

100 % des déchets déposés par les professionnels dans les déchèteries du réseau Sovodeb sont orientés vers une filière de valorisation matière (72 %) ou énergie (28 %). Ceci grâce au déploiement de nombreuses filières de recyclage qui concernent les artisans et professionnels du bâtiment comme le plâtre ou les huisseries.

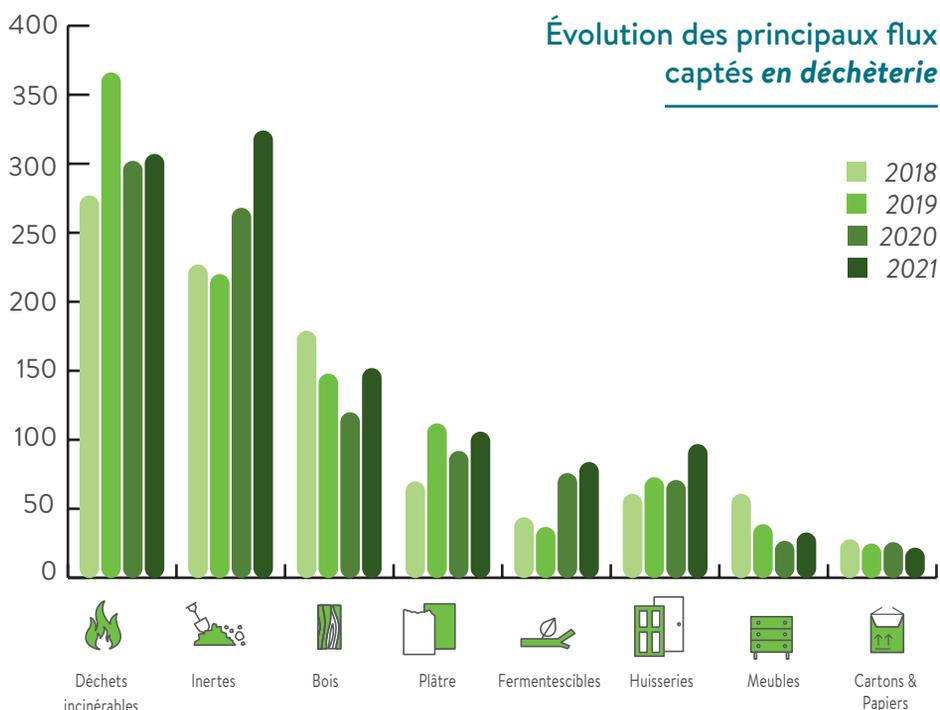
Répartition des modes de valorisation des tonnages en déchèterie en 2021



Valorisation matière

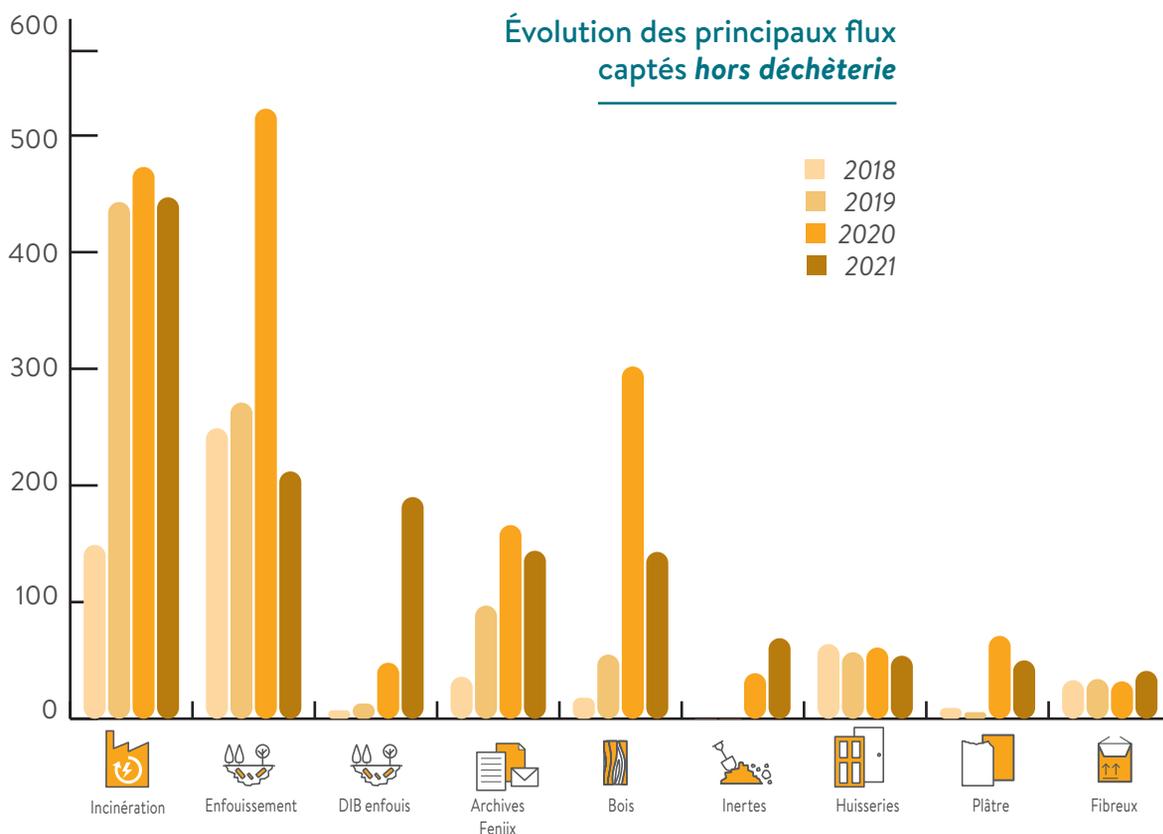
Valorisation énergétique

Évolution des principaux flux captés en déchèterie



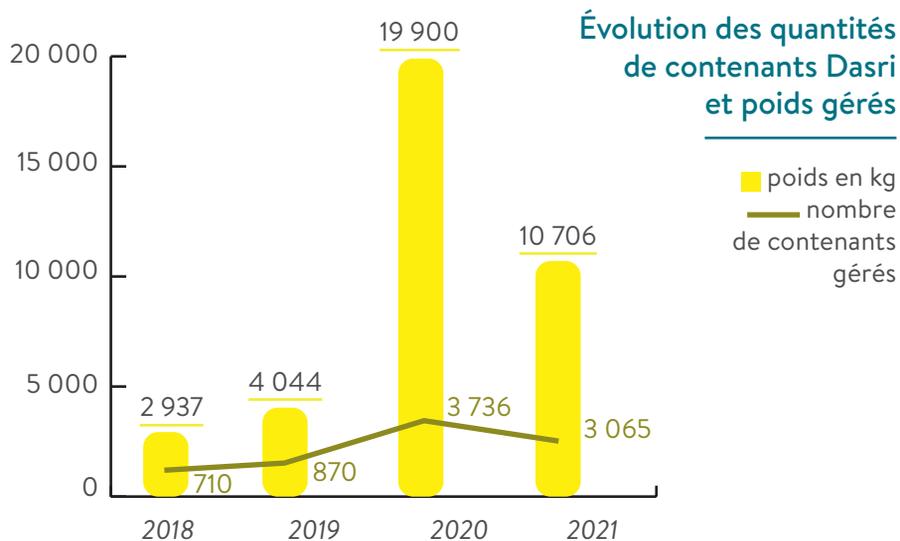
Évolution des tonnages par flux hors déchèterie

Sovodeb gère également des déchets en dehors des flux en déchèterie. Les tonnages captés dépassent d'ailleurs l'activité en déchèterie puisqu'ils représentent 1 426 tonnes, un flux en baisse de 19 % par rapport à 2020. Cependant les prestations de logistique sont, elles, à la hausse de 28 %.



Les DASRI, toujours impactés par la crise sanitaire

En 2020, Sovodeb avait connu une hausse fulgurante de gestion de DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), liée à la crise sanitaire. En 2021, le nombre de contenants marque une diminution, tout comme le poids de déchets : 10 706 kilos soit une baisse de 46 %. Malgré cette tendance baissière, la COVID est toujours présente dans la gestion de ce type de déchets, notamment lorsque l'on compare ces chiffres à ceux de 2018 ou 2019.



DÉCHETS D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

VALODAÉ : un groupement d'intérêt public pour gérer et optimiser les Déchets d'Activités Économiques (DAE)



+ **1** MILLION DE TONNES DE DÉCHETS PRODUITS PAR LE SECTEUR BTP DANS LES VOSGES

Des chiffres qui donnent le vertige

Le secteur du **BTP** produit par an **plus d'1 million** de tonnes de déchets dans les Vosges, **155 000 tonnes pour l'industrie, l'hôtellerie et le commerce et 11 000 tonnes pour les services publics**. C'est la raison pour laquelle **plusieurs structures** impliquées dans cette problématique se sont **regroupées** au sein d'un **Groupe d'intérêt public (GIP)** à l'initiative d'Évodia et de Sovodeb.

Une stratégie départementale pour la gestion des DAE

Ce groupement souhaite en effet répondre à la nécessité d'une nouvelle organisation durable de la gestion des DAE, qui tienne compte des bassins de production, des besoins des producteurs

de déchets, des contraintes de tous, et à coûts maîtrisés.

Dès 2019, **11 parties prenantes** (Sovodeb, Évodia, Services de l'Etat, la FBTP, la CAPEB, le CD 88, l'UNICEM, la CCI, la CMA, l'Association des Maires 88, l'Association Pôle ECOTER) ont lancé une **étude territoriale** pour définir un **schéma organisationnel de la prévention**, de la **gestion** et de la **valorisation** des DAE sur les Vosges. L'idée est bel et bien de partager une vision commune et surtout d'identifier des solutions collectives et concertées à l'échelle d'un département. Des synergies doivent être trouvées afin de proposer **une offre de service de qualité aux professionnels**.

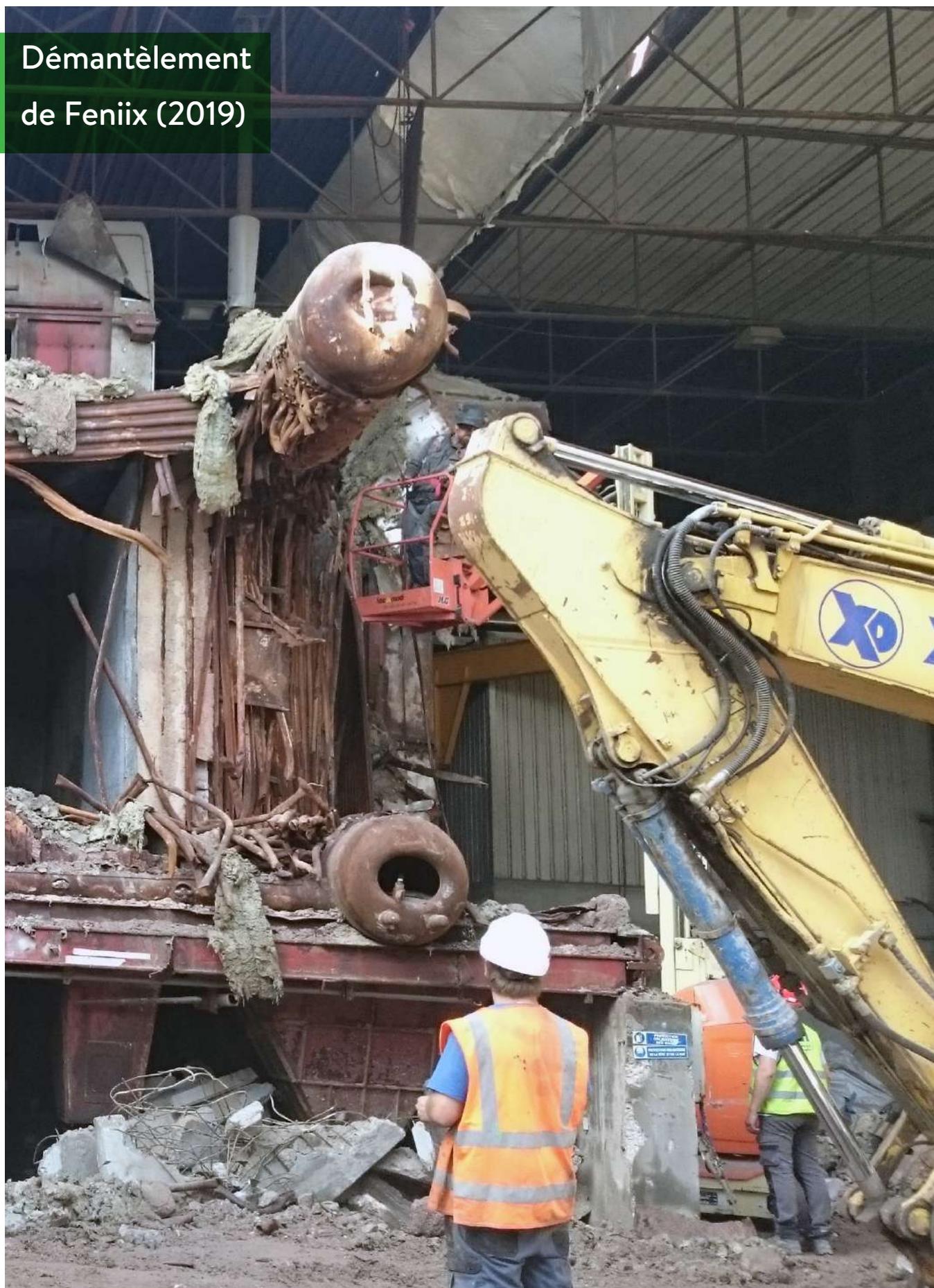
Un diagnostic prometteur

Suite à la réalisation d'un diagnostic puis de préconisations, 2021 a été consacrée à la **structuration de ce schéma organisationnel**. Il est composé de projets de **déchèteries privées** consacrées aux professionnels, d'un **maillage optimisé des déchèteries publiques** accueillants les pros et complété par des **collectes spécifiques** en porte-à-porte gérées par les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire. La **première déchèterie** pour les professionnels devrait voir le jour à l'**automne 2022**. Évodia assure la coordination départementale entre tous les acteurs selon le schéma opérationnel défini avec les collectivités adhérentes du réseau Sovodeb.



Une gestion optimisée des DAE

Démantèlement de Fenix (2019)





2013 - 2014 : création de nouvelles filières (plâtre, huisseries) et développement de nouvelles filières REP (meubles, DDS, TLC)



2014 : création du centre de tri d'Épinal (suite à l'incendie de celui de Vaudoncourt)



2014 : création de Vosges TLC



2014 : labellisation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage »



2015 : création du centre de tri des textiles à Girmont



2016 : 3^{ème} campagne MODECOM



2018 : l'UIOM SOVVAD devient FENIX (DSP confiée à SUEZ) avec l'arrêt des lignes 1 et 2 de l'usine



2018 : Le SMD devient Evodia



2019 : création du GIP VALODAE à l'initiative d'Evodia et Sovodeb



FENIIX

2019 : ouverture de deux grands chantiers : centre de recyclage de la Maix et FENIIX



Centre de recyclage de la Maix



2020 : PLPDMA



2020 : 4^{ème} campagne MODECOM

Depuis le 1^{er} janvier 2021
100%
des **EMBALLAGES**
SE TRIENT
dans les Vosges



2021 : simplification du geste de tri des déchets recyclables



2021 : Fin des travaux sur FENIIX

Suivez-nous sur :
    | www.evodia.org

evODIA

11, rue Gilbert Grandval
CS 10040
88026 Épinal Cedex
03 29 34 36 61